



Accidents de la route

32 morts en une semaine

Page 24

Les DEBATS

Votre quotidien national

Face à la crise politique que traverse le pays

Gaïd Salah : «La solution est le recours à l'article 102 de la Constitution»

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a soutenu, hier, que la solution à la crise politique actuelle réside dans l'application de l'article 102 de la Constitution, indique un communiqué du MDN.

Page 3



Autodétermination des Sahraouis

L'Afrique du Sud appelle à la mise en oeuvre des résolutions onusiennes



Le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, a appelé hier l'ONU à mettre en oeuvre «sans délai», les résolutions adoptées dans le cadre du règlement du conflit du Sahara occidental, dont celles portant sur le droit inaliénable à l'autodétermination du peuple sahraoui, réaffirmant son soutien aux efforts de médiation menés actuellement, par l'Envoyé spécial du SG des Nations unies, Horst Kohler, entre les deux parties en conflit, le Maroc et le Front Polisario. Dans un discours prononcé lors de la deuxième journée de la conférence de solidarité avec le peuple sahraoui initiée par la Communauté de développement de l'Afrique australe (Sadc), à Pretoria, le chef d'Etat sud-africain a réaffirmé l'aide et le soutien de son pays aux Sahraouis auprès de l'ONU pour «la mise en oeuvre sans délai des résolutions portant sur le règlement du conflit du Sahara occidental y compris celle prévoyant le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui».

Appelant les deux parties en conflit, le Maroc et le Front Polisario, à des «négociations sans conditions préalables pour trouver une solution durable dans l'esprit du multilatéralisme et de la Charte des Nations unies», M. Ramaphosa a assuré que l'Afrique du Sud est disponible à faciliter le dialogue et à ramener les deux pays autour de la table des négociations en vue de faire de l'Afrique «un continent où règneront la stabilité et la paix, dans la perspective de la concrétisation des objectifs de l'Agenda 2063 de l'UA».

Réitérant le plein soutien de son pays à la cause sahraouie, le président Ramaphosa a affirmé, dans ce contexte, que «l'Afrique du Sud n'oubliera jamais le peuple sahraoui et sera toujours à ses côtés». Dans cet esprit, il a cité l'engagement du militant de la cause anti-apartheid et président du Congrès national africain (ANC), Oliver Reginald Tambo (1917 - 1993), qui avait combattu pour l'indépendance de son pays, et dont le siège du ministère des Affaires étrangères porte son nom aujourd'hui.

Page 4

La LFP tergiverse encore

Une programmation qui laisse à désirer

Page 18



Prétendu emballage des transferts de capitaux

La Banque d'Algérie dément

La Banque d'Algérie a démenti, hier, « le prétendu emballage des transferts de capitaux, par le canal bancaire », tel que rapporté par des médias.



Par S. A. Mohamed

Selon de hauts responsables de la Banque d'Algérie, cités par l'APS, ces informations sont « dénuées de tout fondement ». Ils expliquent tout d'abord, que l'octroi de crédits bancaires aux opérateurs « relève des seules prérogatives des banques commerciales et obéit à des procédures et règles établies par ces banques, conformément aux lois et réglementations en vigueur ». En particulier « le dinar étant l'unique monnaie qui a cours légal en Algérie, aucune banque, et en aucun cas, ne peut octroyer et n'a octroyé un crédit en dollars ou en tout autre monnaie que le dinar. C'est le cadre légal. Tout autre assertion est infondée », affirment les mêmes

responsables. Dans ce sens, ils soutiennent que les opérations de transfert de capitaux s'effectuent dans le cadre des relations financières du pays avec le reste du monde dans trois cas principalement. Le premier cas concerne « la couverture des opérations d'importation de biens et services, conformément à la législation et à la réglementation régissant le commerce extérieur et les changes en vigueur et selon des procédures établies ». Ainsi, toutes les banques « sont tenues de veiller au respect de cette réglementation et de ces procédures, le contrôle des changes étant délégué à ces institutions », insistent-ils. Toute opération d'importation « doit être préalablement domiciliée auprès d'une banque. Le transfert, au titre

du paiement de l'importation concernée, intervient à la réception, par la banque, des documents attestant la bonne exécution de l'opération. La Banque d'Algérie exerce régulièrement des contrôles a posteriori et établit, le cas échéant, des procès-verbaux d'infraction qui sont transmis aux juridictions compétentes », détaillent les mêmes responsables de la Banque centrale. Le deuxième cas de transfert de capitaux est « la couverture d'un investissement à l'étranger effectué par un opérateur résident en Algérie. De tels transferts ne peuvent avoir lieu que s'ils sont autorisés par le Conseil de la monnaie et du crédit (CMC) », poursuivent-ils. A titre indicatif, sur les trois dernières années et à ce jour, le CMC n'a autorisé que le trans-

fert en couverture des opérations de Sonatrach, font-ils savoir. Quant au troisième cas de transfert de capitaux, il intervient « dans le cadre du transfert des dividendes liées à des investissements directs en Algérie », affirment les mêmes responsables qui précisent que ces opérations « obéissent également à une législation et à une réglementation strictes ». A titre informatif, au cours des deux premiers mois de 2019, « il n'a été constaté aucune augmentation significative des transferts en devises par rapport aux mêmes mois des trois années précédentes », relèvent-ils. En conséquence, soutiennent-ils, « le prétendu emballage des transferts de capitaux par le canal bancaire est dénué de tout fondement ».

S.A.M.

Université Salah Boubnider de Constantine

Signature d'une convention avec la cimenterie de Hamma Bouziane

Une convention de partenariat et de coopération a été signée hier entre l'université Salah Boubnider (Constantine 3) et la société des ciments Hamma Bouziane (Schb), filiale du groupe public (Gica), portant sur les échanges dans le domaine de la formation et l'exploitation des travaux de la recherche scientifique.

Aux termes de cette convention, des stages de formation seront assurés aux étudiants et chercheurs des facultés du génie des procédés et de la gestion des techniques urbaines de cette université à la société des ciments de Hamma Bouziane, a précisé le recteur de cette institution, Ahmed Bouras, soulignant que cette convention met également à la disposition du partenaire économique les compétences universitaires pour traiter certaines problématiques en rapport avec l'environnement. Dans les détails, le recteur a relevé que ce partenariat offre aux universitaires chercheurs de proposer à la cimenterie des solutions aux problèmes liés à l'évacuation des eaux usées, des huiles usagées et l'enfouissement des déchets des machines industrielles de la cimenterie. De son côté, le PDG de la Schb, Mustapha Kebbous, rappelant que l'entreprise qu'il représente a déjà assuré un encadrement à près de 100 chercheurs des universités de Constantine dans les spécialités techniques, la mécanique, la maintenance industrielle et l'automatisme a assuré que la signature de cette nouvelle convention permet de renforcer la coopération entre cette entité économique et la recherche scientifique.

Il a également précisé que la cimenterie de Hamma Bouziane vise, à travers l'exploitation des études de recherches, de se diriger prochainement vers la co-incinération des déchets des autres entreprises dans les fours de la cimenterie comme procédé « pour la valorisation énergétique et la réduction de la pollution de l'environnement ».

A noter que cette convention de partenariat, signée dans le cadre de l'ouverture de l'université Constantine 3 sur son environnement social et économique, intervient après une dizaine de conventions et de partenariats conclus au cours de l'année universitaire 2018-2019.

Reda A.

Fruits et légumes hors saison

Les prix impactés par le coût onéreux de la culture sous serre

La hausse des prix des fruits et légumes hors saison, constatée actuellement dans les marchés, est due essentiellement au coût onéreux des moyens déployés dans la culture sous serre ainsi qu'à l'augmentation des prix des semences, a indiqué à l'APS, le directeur de la régulation et du développement de la production agricole au ministère de l'Agriculture, Mohamed Kharroubi. La sericulture consiste à cultiver des végétaux, tels la tomate, le poivron, les haricots, la courgette et les fraises, à l'intérieur d'une serre dans des conditions techniques adaptées et contrôlées.

« L'agriculture sous serre permet une production des fruits et légumes hors saison tout au long

de l'année au profit du consommateur, mais elle oblige l'agriculteur à déployer des moyens très onéreux qui se répercutent sur les prix de vente en crescendo », explique M. Kharroubi.

En effet, précise-t-il, cela nécessite des infrastructures spéciales, un dispositif d'irrigation et la mobilisation d'une main-d'œuvre formée. « Tout cela a un coût ».

Ce genre de culture protégée a été mise sur pied afin d'assurer au consommateur une offre en fruits et légumes toute l'année, même hors saison. C'est pour cela que l'Etat a mis les moyens nécessaires pour accompagner l'agriculteur en vue de développer ce type d'agriculture, fait-il valoir.

Qui plus est, la production sous serre provient essentiellement du sud du pays (Biskra et Oued Souf notamment), note le même responsable.

En conséquence, poursuit-il, les frais de transport de ces produits en partance du sud vers le nord du pays « reviennent très cher », auxquels s'ajoutent les moyens matériels et humains déployés.

Avec tout ces facteurs, le coût des produits agricoles hors saison devient plus onéreux que ceux de la saison, résume M. Kharroubi.

Il cite, à titre d'exemple, les prix de la courgette qui est cédée, au marché de gros, à 80 DA/kg, le poivron à 135 DA/kg, les haricots verts à 245 DA/kg et les fraises

entre 200 et 280 DA/kg.

Pour sa part, le président du Conseil interprofessionnel de la culture maraîchère, Abdelkader Naga, souligne à l'APS, que la hausse des prix des produits issus des cultures protégées est due à une diminution de la production induite par une baisse de la température (période de froid allant du mois de décembre jusqu'à la fin mars). « Chaque année, et en période de froid, les fruits et légumes issus de la culture protégée enregistrent un recul. Mais à partir du 15 avril, cette production devient abondante surtout dans les régions côtières. Les prix vont automatiquement baisser », avance-t-il. Selon lui, 90% de la production des légumes sous serre

proviennent de Biskra et de Oued Souf, à l'instar de la tomate et du poivron. Pour les haricots verts, dont le prix est de loin le plus élevé par rapport aux autres, M. Naga explique que la spécificité du haricot vert est qu'il n'est pas cultivé sur la totalité de l'espace de la serre, mais seulement sur ses bordures. Ce qui fait que sa production est « très limitée » quantitativement, d'où sa cherté.

Mais s'agissant de la pomme de terre, M. Kharroubi s'interroge sur la hausse de son prix malgré sa disponibilité et ce, que ce soit au niveau des stocks frigorifiques ou en production de saison (elle est cédée à 22 DA/kg au marché de gros).

Reda A.

Face à la crise politique que traverse le pays

Gaid Salah : «La solution est le recours à l'article 102 de la Constitution»

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a soutenu, hier, que la solution à la crise politique actuelle réside dans l'application de l'article 102 de la Constitution, indique un communiqué du MDN.



Par Karima Nacer

« Dans ce contexte, il devient nécessaire, voire impératif d'adopter une solution pour sortir de la crise qui répond aux revendications légitimes du peuple algérien, et qui garantit le respect des dispositions de la Constitution et le maintien de la souveraineté de l'Etat. Une solution à même d'aboutir à un consensus de l'ensemble des visions, et faire l'unanimité de toutes les parties, à savoir la solution stipulée par la Constitution, dans son article 102 », a-t-il affirmé lors d'une visite de travail et d'inspection dans la 4^{ème} Région militaire à Ouargla.

Cette déclaration a été faite lors d'une allocution d'orientation suivie, via visioconférence, par les personnels de toutes les unités de la Région, et dans laquelle il a mis

l'accent sur le haut degré de conscience dont a fait preuve le peuple algérien durant les marches populaires pacifiques qu'a connues la scène nationale ces derniers jours.

« La situation de notre pays est marquée, en ces jours, par des marches populaires pacifiques, organisées à travers l'ensemble du territoire national, revendiquant des changements politiques », a-t-il dit.

« En dépit du caractère pacifique et du civisme qui caractérisent ces marches jusqu'à présent, qui démontre la grandeur du peuple algérien, sa conscience et sa maturité, et qui a tenu à préserver l'image de marque dont jouit l'Algérie parmi les nations, il est de notre devoir de souligner que ces marches pourraient être exploitées par des parties hostiles et malintentionnées, aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur, qui usent

de manoeuvres douteuses visant d'attenter à la stabilité du pays. Des desseins abjects que ce peuple conscient et éveillé saura mettre en échec », a-t-il ajouté.

L'article 102 dispose que « lorsque le Président de la République, pour cause de maladie grave et durable, se trouve dans l'impossibilité totale d'exercer ses fonctions, le Conseil constitutionnel se réunit de plein droit, et après avoir vérifié la réalité de cet empêchement par tous moyens appropriés, propose, à l'unanimité, au Parlement de déclarer l'état d'empêchement ».

Le même article ajoute que le Parlement siégeant en chambres réunies déclare l'état d'empêchement du Président de la République, à la majorité des deux-tiers de ses membres et charge de l'intérim du chef de l'Etat, pour une période maximale de 45 jours, le Président du

Conseil de la nation, qui exerce ses prérogatives dans le respect des dispositions de l'article 104 de la Constitution...

Pour lui, « afin de prévenir notre pays de toute situation incertaine, il est du devoir de tout un chacun d'oeuvrer avec patriotisme et abnégation, et de privilégier les intérêts suprêmes du pays, afin de trouver, dans l'immédiat, une solution de sortie de crise. Une solution qui s'inscrit exclusivement dans le cadre constitutionnel, qui constitue l'unique garantie pour la préservation d'une situation politique stable ».

Le général de corps d'Armée a réitéré « son engagement personnel qu'il a manifesté à maintes reprises, et à travers lequel il a réaffirmé l'attachement de l'ANP à défendre la souveraineté nationale et à protéger le peuple algérien contre tout éventuel risque ou danger ». **K.N.**

Ce que prévoit l'article 102 de la Constitution

L'article 102 de la Constitution de 2016 concerne l'état d'empêchement du Président de la République d'exercer ses fonctions. Voici le texte de l'article.

« Lorsque le Président de la République, pour cause de maladie grave et durable, se trouve dans l'impossibilité totale d'exercer ses fonctions, le Conseil constitutionnel se réunit de plein droit, et après avoir vérifié la réalité de cet empêchement par tous moyens appropriés, propose, à l'unanimité, au Parlement de déclarer l'état d'empêchement ».

Le Parlement siégeant en chambres réunies déclare l'état d'empêchement du président de la République, à la majorité des deux-tiers de ses membres et charge de l'intérim du chef de l'Etat, pour une période maximale de 45 jours, le président du Conseil de la nation, qui exerce ses prérogatives dans le respect des dispositions de l'article 104 de la Constitution.

En cas de continuation de l'empêchement à l'expiration du délai de 45 jours, il est procédé à une déclaration de vacance par démission de plein droit, selon la procédure visée aux alinéas ci-dessus et selon les dispositions des alinéas suivants du présent article. En cas de démission ou de décès du Président de la République, le Conseil constitutionnel se réunit de plein droit et constate la vacance définitive de la Présidence de la République. Il communique immédiatement l'acte de déclaration de vacance définitive au Parlement qui se réunit de plein droit.

Le président du Conseil de la nation assume la charge de chef de l'Etat pour une durée de 90 jours au maximum, au cours de laquelle des élections présidentielles sont organisées. Le chef de l'Etat, ainsi désigné, ne peut être candidat à la Présidence de la République.

En cas de conjonction de la démission ou du décès du Président de la République et de la vacance de la Présidence du Conseil de la nation, pour quelle que cause que ce soit, le Conseil constitutionnel se réunit de plein droit et constate à l'unanimité la vacance définitive de la Présidence de la République et l'empêchement du président du Conseil de la nation. Dans ce cas, le président du Conseil constitutionnel assume la charge de chef de l'Etat dans les conditions fixées aux alinéas précédents du présent article et à l'article 104 de la Constitution. Il ne peut être candidat à la Présidence de la République.

R. N.

Année scolaire 2018-2019

Amélioration des résultats dans les trois paliers

L'inspecteur général au ministère de l'Education nationale, Nedjadi Messeguem, a affirmé, lundi à Alger, que les conditions « ordinaires » ayant caractérisé le deuxième trimestre de l'année scolaire 2018-2019 ont permis d'enregistrer une amélioration des résultats des élèves des trois paliers.

S'exprimant lors d'une conférence de presse, animée conjointement avec la directrice de l'évaluation et de la prospection, Samia Mezaïb, M. Messeguem a précisé que les conditions de travail et de scolarité prévalant lors du deuxième trimestre de l'année scolaire en cours étaient « ordinaires », ce qui a amené, a-t-il fait savoir, à une nette amélioration des résultats des devoirs et des compositions des élèves, tous paliers confondus, notamment les résultats de certaines disciplines à l'instar des mathématiques et de lettres arabes.

Passant en revue les résultats scolaires, Mme Mezaïb a, pour sa part, prévu une hausse du taux des élèves ayant obtenu la moyenne par

rapport aux résultats du premier trimestre, soulignant, à cet égard, que certains résultats des établissements scolaires « n'ont pas encore été introduits dans la plate-forme numérique ».

Plus précise, la directrice de l'évaluation a avancé le nombre de 24 000 établissements scolaires (soit 92%) qui « ont saisi les notes des élèves dans la plate-forme numérique, l'opération étant toujours en cours », relevant que 85,79% des élèves de la deuxième année primaire ont obtenu la moyenne, contre 85,94% en troisième année, 84,91% en quatrième année et 96,38% en cinquième année.

Concernant le cycle moyen, la directrice de l'évaluation et de la prospection a fait savoir que le taux d'élèves de première année ayant obtenu la moyenne s'est élevé à 63,08%, la deuxième année (71,19%), la troisième année (72,16%) et la quatrième année (73,28%).

Pour ce qui est du cycle secondaire, ajoute la responsable, le taux d'élèves de première année qui ont eu la moyenne est de 64,82%, la

deuxième année (71,65%) et la troisième année (44,50%).

Commentant les résultats des élèves de troisième année secondaire, l'inspecteur général du ministère a affirmé, que les résultats n'ont pas reculé par rapport au premier trimestre, ajoutant qu'il s'agit des élèves de terminal qui se focalisent sur l'examen du Bac et pas sur les devoirs et les examens.

Dans ce contexte, l'inspecteur général a fait part de la satisfaction du ministère quant à l'amélioration des moyennes dans la majorité des matières essentielles, notamment en mathématiques (72,42%) et les sciences expérimentales (75,46%).

A rappeler que le taux des élèves ayant obtenu la moyenne au premier trimestre a atteint plus de 81% au cycle primaire, soit plus des trois-quarts des élèves, 61% au cycle moyen et 61% au cycle secondaire, un peu moins en 3^{ème} année secondaire (43,06%).

H. M.

Autodétermination des Sahraouis

L'Afrique du Sud appelle à la mise en oeuvre des résolutions onusiennes

Le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, a appelé hier l'ONU à mettre en oeuvre «sans délai», les résolutions adoptées dans le cadre du règlement du conflit du Sahara occidental, dont celles portant sur le droit inaliénable à l'autodétermination du peuple sahraoui, réaffirmant son soutien aux efforts de médiation menés actuellement, par l'Envoyé spécial du SG des Nations unies, Horst Kohler, entre les deux parties en conflit, le Maroc et le Front Polisario.



Dans un discours prononcé lors de la deuxième journée de la conférence de solidarité avec le peuple sahraoui initiée par la Communauté de développement de l'Afrique australe (Sadc), à Pretoria, le chef d'Etat sud-africain a réaffirmé l'aide et le soutien de son pays aux Sahraouis auprès de l'ONU pour «la mise en oeuvre sans délai

des résolutions portant sur le règlement du conflit du Sahara occidental y compris celle prévoyant le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui».

Appelant les deux parties en conflit, le Maroc et le Front Polisario, à des «négociations sans conditions préalables pour trouver une solution durable dans l'esprit du multilatéralisme et de la

Charte des Nations unies», M. Ramaphosa a assuré que l'Afrique du Sud est disponible à faciliter le dialogue et à ramener les deux pays autour de la table des négociations en vue de faire de l'Afrique «un continent où règneront la stabilité et la paix, dans la perspective de la concrétisation des objectifs de l'Agenda 2063 de l'UA».

Réitérant le plein soutien de

son pays à la cause sahraouie, le président Ramaphosa a affirmé, dans ce contexte, que «l'Afrique du Sud n'oubliera jamais le peuple sahraoui et sera toujours à ses côtés».

Dans cet esprit, il a cité l'engagement du militant de la cause anti-apartheid et président du Congrès national africain (ANC), Oliver Reginald Tambo (1917 -

1993), qui avait combattu pour l'indépendance de son pays, et dont le siège du ministère des Affaires étrangères porte son nom aujourd'hui.

M. Ramaphosa a rappelé que Olivier Reginald avait toujours reconnu que c'était grâce à la solidarité internationale que l'Afrique du Sud avait pu se libérer du système d'apartheid et mettre fin à la domination de l'occupation.

Faisant le constat en ce qui concerne la situation du peuple sahraoui, le chef d'Etat de l'Afrique du Sud a dénoncé «une crise humanitaire, notamment celle des populations sahraouies vivant dans les camps de réfugiés, en la considérant comme «la plus longue crise dans l'histoire de l'humanité».

«La situation des Sahraouis est un fléau dans la conscience humaine. Malgré l'adoption de la résolution 621 par le Conseil de sécurité prévoyant le droit à l'autodétermination des Sahraouis, à travers un référendum, cette étape n'a pas été encore réalisée», a souligné l'intervenant appelant l'ONU et l'UA à agir pour mettre fin aux souffrances du peuple sahraoui, qui a été privé, a-t-il mentionné, de son droit à la liberté».

L'Algérie est représentée à cette conférence par le vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et une délégation de parlementaires.

Reda A.

Brahim Ghali

Pour un mécanisme de suivi de la conférence de solidarité

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (Rasd), Brahim Ghali, a souligné, hier à Pretoria, la nécessité d'élaborer un plan et un mécanisme d'accompagnement et de suivi des travaux de la conférence de solidarité avec le peuple sahraoui initiée par la Communauté de développement de l'Afrique australe (Sadc). Dans un discours prononcé lors de la deuxième journée de la conférence de solidarité avec le peuple sahraoui, Brahim Ghali a appelé les Etats membres de la Sadc et ceux de l'Union africaine à élaborer un plan et un mécanisme d'accompagnement et de suivi des travaux de la conférence de solidarité avec le peuple sahraoui, affirmant que «le cadre de solidarité avec la République sahraouie devra aboutir à éliminer, une fois pour toutes, les vestiges du colonialisme et de l'apartheid, dans le continent africain». Assurant que le peuple sahraoui est fermement attaché à ses droits et à la lutte, par

«tous les moyens légitimes, jusqu'à la réalisation de sa pleine souveraineté sur tout le territoire de son Etat indépendant», le président sahraoui a salué la tenue de la conférence de solidarité avec le peuple sahraoui, soulignant que c'est «un message pour demander que justice soit rendue» et «une confirmation de la clarté de la question sahraouie du point de vue du droit international».

Dans ce contexte, il a ajouté que cette conférence est «un rappel de décisions historiques, telles que la décision de la Cour internationale de justice de 1975, rejetant la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental ou les décisions de la Cour de justice des Communautés européennes de 2016 et 2018, qui ont statué que «le Sahara occidental et le Royaume du Maroc sont deux pays distincts et interdisent l'exploitation des ressources naturelles sahraouies sans le consentement du peuple sahraoui, par l'intermédiaire de son représentant légitime et

unique, le Front Polisario».

Le président Ghali a souligné, en outre, que «la Conférence est un message explicite adressé au Royaume du Maroc et à ses partenaires, en particulier l'Union européenne, pour qu'il cesse immédiatement le pillage et l'exploitation illégaux des ressources naturelles du peuple sahraoui».

Rappelant le parcours du combat engagé par le peuple sahraoui depuis plus de 40 ans pour son indépendance, le président Ghali a relevé que la conférence de solidarité de la Sadc avec le peuple sahraoui constitue aussi «un appel urgent» aux Nations unies et à son partenaire, l'Union africaine et au Royaume du Maroc, pour accélérer l'organisation du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui en tant que solution juste, démocratique et approuvée par la communauté internationale, sur lequel les deux parties au conflit s'«étaient engagées».

Dénonçant la violation flagrante par le

Maroc de l'Acte constitutif de l'Union africaine (UA) en particulier, celui portant sur le respect des frontières héritées de l'indépendance, M. Ghali a souligné, en outre, la nécessité de l'adoption de mesures urgentes et adéquates pour mettre fin à cette situation.

«Un Etat africain, le Royaume du Maroc, membre de l'organisation continentale, occupe illégalement des parties du territoire d'un autre Etat africain, la République sahraouie, membre fondateur de l'Union africaine», a-t-il dénoncé.

«La Rasd est prête à mettre immédiatement en oeuvre les décisions de l'Union africaine d'engager des négociations directes, de bonne foi et sans conditions préalables, afin de résoudre le conflit avec le Maroc», s'est-il également engagé, précisant que cette démarche s'inscrit dans un esprit de coopération, d'intégration, de respect mutuel et de bon voisinage».

Bilal L.

Lamamra reçu par le président namibien, Hage Geingob

Le vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a été reçu hier à Pretoria, en marge de la Conférence internationale de solidarité avec le peuple sahraoui, par le président de la République de Namibie, Hage Geingob, président en exercice de la

Communauté de développement des Etats de l'Afrique australe (Sadc). A cette occasion, M. Lamamra a transmis un message du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à son homologue namibien. Tout en se félicitant des liens historiques de fraternité et de solidarité entre l'Algérie

et la Namibie, les deux parties ont abordé «les voies et moyens de renforcement des relations bilatérales dans divers domaines».

L'audience a été également l'occasion pour réitérer le soutien de l'Algérie et de la Namibie à la cause sahraouie et au droit du peuple du Sahara occidental à

l'autodétermination.

Le rôle de l'Union africaine (UA) et de ses Etats membres ainsi que celui de la Sadc dans le cadre de la recherche d'une solution à ce conflit a également été abordé pour souligner «l'importance d'une approche solidaire basée sur les principes cardinaux de

l'Acte constitutif de l'Organisation panafricaine».

Le vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères participe à la Conférence de Pretoria en sa qualité de représentant du Président de la République.

K. M.

Urbanisme

Trois projets pilotes pour une réhabilitation numérique des villes

Trois projets pilotes sont à l'étude pour une réhabilitation moderne et à base de moyens numériques, de plusieurs localités d'Alger, a indiqué, hier à Alger, le directeur général de l'Agence nationale de l'urbanisme (Anrub), Kamel Touati.



«**N**ous travaillons avec les services de la wilaya d'Alger sur trois projets pilotes permettant d'entamer une réhabilitation moderne et à base de moyens numériques de plusieurs localités de la wilaya, à savoir Belouizdad, El Hamma et Hussein Dey», a indiqué à l'APS, M. Touati, lors d'une journée sur «l'urbanisme à l'ère du numérique», organisée en marge de la 22^{ème} édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec 2019).

Sous-tutelle du ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville, l'Anrub qui assure une mission de maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte de l'Etat, attend la validation de ces projets par la wilaya d'Alger pour entamer ses missions, selon M. Touati, ajoutant qu'une fois réussie à Alger, cette opération de réhabilitation sera «généralisée à travers le territoire national».

Ces projets consistent à une réhabilitation entière des vieux quartiers, soit les espaces en commun, les espaces extérieurs, l'immobilier urbain, la végétation, et même les réseaux enterrés, contrairement aux méthodes classiques qui se limitaient à

repeindre les surfaces extérieures des immeubles, a-t-il expliqué.

Ces opérations seront réalisées grâce à des équipements modernes, dont l'Anrub avait commencé l'acquisition à partir de 2014 tels les géo-radars permettant la détection des réseaux souterrains détériorés, le scanner numérique 3D, permettant d'identifier un million de points en une seconde et 700 mètres en linéaire sans bouger, ainsi le matériel numérique et les logiciels informatiques y afférents.

Assurant que ces équipements «hautement performants» permettent à l'Agence d'être à l'ère de la numérisation, M. Touati a également fait savoir qu'une demande d'autorisation nécessaire pour l'acquisition des drones dotés de caméras pointues a déjà été déposée auprès des institutions habilitées, ce qui permettra d'intervenir à tous les niveaux des tissus urbains, à savoir : le sous-sol, les immeubles, ainsi que les plans aériens.

Affirmant que l'agence, dont la ressource humaine a déjà été formée aux métiers numériques, mène actuellement des expériences réelles sur plusieurs projets à travers ces équipements modernes, le responsable

a indiqué que l'Anrub dispose déjà de la dernière version du logiciel aux systèmes d'informations géographiques destiné à l'urbanisme.

Les plans d'occupation du sol, dont dispose l'agence, pour l'établissement des schémas urbanistiques et les intégrer à la base de données numériques sont également numérisés, selon lui, permettant à l'Anrub «d'être à niveau avec les technologies utilisées en outre-mer».

Par ailleurs, les projets de villes intelligentes, menés actuellement à travers plusieurs wilayas du pays (Alger, Tipasa, Oran, Constantine), ont été salués par un architecte-urbaniste, Akli Amrouche, lors de son intervention.

Estimant que l'Algérie est «sur la bonne voie» par rapport à ce qui se passe dans le monde dans ce domaine, M. Amrouche a souligné «la prise de conscience» quant à la nécessité de recourir à la numérisation pour «disposer de tous les avantages que donnent les villes intelligentes».

Un autre architecte-urbaniste, Réda Kessanti, a pour sa part, souligné le rôle de la numérisation, permettant d'avoir «des villes planifiées et programmées», afin non

seulement d'améliorer la qualité de vie des citoyens, mais également réussir à faire des économies en temps et en argent dans la construction et la gestion des tissus urbains.

Pour rappel, le Salon Batimatec 2019, se tient du 24 au 28 mars en cours au Palais des expositions à Alger, avec la participation de plus d'un millier d'exposants algériens et étrangers.

Cette manifestation économique, coorganisée avec la Société algérienne des foires et exportations (Safex), voit la participation de 400 exposants internationaux représentant une quinzaine de pays.

Procédés, équipements et matériaux de construction, services, environnement, innovation, nouvelles technologies, bâtiment intelligent, sécurité des chantiers, urbanisme, et d'autres domaines liés au secteur du bâtiment, seront passés en revue lors de ce salon, à travers les stands d'expositions, mais aussi via plusieurs conférences, de rencontres techniques, d'ateliers de démonstrations, de concours d'architecture et de conférences de presse.

R. N.

Selon un rapport Les dettes publiques des économies émergentes contrôlables

Un rapport du Forum de Boao pour l'Asie (FBA), a révélé, mardi que les dettes publiques globales des économies émergentes majeures se trouvaient à un niveau relativement bas en 2018, et leurs risques restaient contrôlables.

Les grandes économies émergentes, définies par le forum comme E11, se réfèrent à l'Argentine, au Brésil, à la Chine, à l'Inde, à l'Indonésie, à la République de Corée, au Mexique, à la Russie, à l'Arabie Saoudite, à l'Afrique du Sud et à la Turquie.

Le niveau moyen des dettes publiques des pays E11 était d'environ 47,1% du PIB, inférieur à la limite de 60% stipulée dans le Pacte de stabilité et de croissance de l'UE et bien en dessous du niveau de 115,1% pour le Groupe des sept, selon le document.

Le rapport, intitulé «Rapport annuel 2019 sur le développement des économies émergentes», a été publié lors d'une conférence de presse de la conférence annuelle du FBA, qui a lieu du 26 au 29 mars dans la province chinoise de Hainan (sud).

Malgré ce niveau relativement bas, les dettes publiques des E11 étaient généralement à la hausse.

En termes de taux de croissance annuel moyen des dettes publiques, les pays E11, sauf l'Inde et la Russie, ont tous maintenu une croissance positive sur la période 2015-2018, et la croissance s'est même avérée rapide dans certains pays, précise le document.

Il met cependant en garde face à un endettement probablement plus élevé dans certaines économies émergentes, en raison d'une hausse possible des taux d'intérêt mondiaux et d'une baisse de leur solvabilité résultant de la croissance ralentie du PIB.

H. T.

Coopération algéro-allemande

Création de 4 coopératives pour la valorisation des ressources naturelles

Quatre coopératives spécialisées en apiculture, en plantes aromatiques et dans la production d'huile de lentisque ont été créées récemment dans la wilaya d'El Tarf, dans le cadre de la coopération algéro-allemande, a indiqué, lundi l'ambassadrice d'Allemagne en Algérie, Ulrik Knotz.

Ces coopératives du programme de coopération algéro-allemand «Gouvernance environnementale et biodiversité» (Genbi) sont les premières du genre pour les femmes rurales créées dans les communes frontalières de Bougous, El Kala et Souarekh, a précisé la diplomate en marge d'une rencontre avec le chef de l'exécutif local, Mohamed Belkateb.

Elle a ajouté que ces coopératives visent

à structurer les filières agricole et valoriser et diversifier les ressources naturelles tout en assurant une exploitation «durable et rationnelle».

De son côté, le directeur du programme Genbi, Rolf Dietmar, a indiqué que le but de l'organisation des femmes rurales en coopératives, au niveau des deux wilayas de l'Est ciblées par ce programme, à savoir Annaba (Edough) et El Tarf (parc national d'El Kala), ambitionne de «renforcer l'économie solidaire et sociale», mettant en avant l'importance de la gestion des zones protégées dans le cadre d'approches participatives. Aussi, des formations ont été organisées dans le but de soutenir les capacités des producteurs et transformateurs des plantes aromatiques, médicinales et des huiles essentielles, a-t-il

dit.

L'accent a été, dans ce contexte, mis sur le processus de formation, initié dans le cadre de cette coopération qui a permis, entre autres, la promotion de la participation des populations locales dans l'exploitation des ressources naturelles.

Le wali a, pour sa part, évoqué les spécificités de cette région qui compte huit communes frontalières s'étalant sur près de 80 000 ha.

Il a mis en exergue la nécessité de valoriser ce patrimoine naturel notamment ces principaux «gisements» d'huiles diverses qui gagneraient à être exploités rationnellement tout en garantissant la pérennité de ce potentiel.

R. N.

Prix du pétrole

Le Brent à près de 68 dollars

Les prix du pétrole remontaient hier en cours d'échanges européens alors qu'une nouvelle panne d'électricité géante au Venezuela ravive les inquiétudes sur la production de ce membre fondateur de l'Opep.



Vers 12h00, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 67,77 dollars à Londres, en hausse de 56 cents par rapport à la clôture de lundi.

A New York, le baril américain de WTI pour la même échéance gagnait 72 cents à 59,54 dollars.

Une nouvelle coupure de courant affecte depuis lundi, midi, Caracas et les grandes villes vénézuéliennes, deux semaines après la mégapanne du 7 mars qui a paralysé le pays pendant une semaine.

Cela ne va pas aider la production du pays à rebondir, selon

un analyste.

Outre la crise politique et économique qui secoue le pays, l'industrie pétrolière vénézuélienne doit également faire face aux sanctions de Washington, qui a interdit aux raffineries américaines d'acheter du brut à la compagnie nationale PDVSA.

Cette perturbation du marché, qui vient s'ajouter aux sanctions des Etats-Unis contre l'Iran et aux limitations volontaires de production du reste de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, explique la montée des prix de l'or noir depuis le début de l'année (d'environ 26%

pour le Brent et de 31% pour le WTI).

L'Opep et ses partenaires ont d'ailleurs proposé d'annuler leur réunion d'avril, et de décider en juin de maintenir ou non leurs objectifs de production au deuxième semestre.

Certains acteurs du marché voient dans cette annulation la preuve de la solidité de l'accord et la volonté de ne pas ajuster les objectifs de production à la hausse en avril, avant que les Etats-Unis ne décident de prolonger des exemptions à certains importateurs de pétrole iranien.

Mais cette annulation pourrait

être au contraire le signal qu'il n'y aurait pas encore d'unanimité en avril pour continuer à limiter la production jusqu'à la fin de l'année, ont prévenu des analystes.

Du côté du premier producteur mondial, les Etats-Unis, les investisseurs attendront mardi les premiers chiffres de la fédération professionnelle de l'American Petroleum Institute (API) sur les réserves américaines de brut.

Le lendemain, l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) publiera ses données officielles.

R. N.

Selon l'AIE

La demande énergétique mondiale a atteint son rythme le plus rapide

La demande énergétique mondiale, qui a augmenté de 2,3 % en 2018, a atteint son rythme le plus rapide des 10 dernières années, a noté hier l'Agence internationale de l'énergie, indiquant que les émissions de CO2 ont battu un record historique.

«La demande énergétique mondiale a augmenté de 2,3 % l'année dernière, son rythme le plus rapide cette décennie, une performance exceptionnelle tirée par une économie mondiale robuste et des besoins en chauffage et climatisation de plus en plus importants dans certaines régions», a expliqué, dans un rapport parvenu à l'APS, relevant que le gaz naturel est devenu le combustible de choix.

Ce combustible de choix a enregistré les gains les «plus importants» en représentant 45% de la hausse de la consommation d'énergie, dont la croissance de la demande a été particulièrement forte aux Etats-Unis et en Chine.

L'AIE, qui défend les intérêts des consommateurs d'énergie, précise que la demande pour tous les combustibles a augmenté. Les combustibles fossiles représentent près de 70 % de la croissance pour la deuxième année

consécutives, a-t-elle mis en relief, ajoutant que la production d'énergie solaire et éolienne a progressé à un rythme à deux chiffres, avec une augmentation de 31% à elle seule.

Cependant, fait-elle constater, cela n'a pas été «suffisamment rapide» pour répondre à la demande croissante d'électricité dans le monde, expliquant que ceci a entraîné une augmentation de la consommation de charbon. «En conséquence, les émissions mondiales de CO2 liées à l'énergie ont augmenté de 1,7%, pour atteindre 33 gigatonnes (Gt) en 2018. L'utilisation du charbon dans la production d'énergie a dépassé la barre des 10 Gt, soit un tiers de l'augmentation totale», a-t-on indiqué.

Par ailleurs, l'électricité continue de se positionner comme le «carburant» de l'avenir, a estimé l'AIE pour qui la demande mondiale d'électricité a augmenté de 4% en 2018 pour atteindre plus de 23 000 TWh.

«Cette croissance rapide pousse l'électricité vers une part de 20% de la consommation finale totale d'énergie», a-t-elle affirmé, soutenant que l'augmentation de la production d'électricité a été à l'origine de la moitié

de la croissance de la demande en énergie primaire.

En ce qui concerne les énergies renouvelables, l'AIE a estimé qu'elles ont «largement» contribué à cette expansion de la production d'électricité, représentant près de la moitié de la croissance de la demande en électricité.

L'agence indique également que près de 1/5^{ème} de l'augmentation de la demande énergétique mondiale est imputable à la demande accrue de chauffage et de refroidissement, alors que les températures moyennes hivernales et estivales approchaient ou dépassaient les records historiques dans certaines régions, soulignant que la Chine, les Etats-Unis et l'Inde ont représenté près de 70% de la hausse de la demande d'énergie dans le monde.

Pour le pétrole, la demande a augmenté de 1,3% dans le monde, a ajouté l'agence, précisant que les Etats-Unis ont à nouveau dominé la croissance mondiale pour la première fois en 20 ans, grâce à une forte expansion de la pétrochimie, à une production industrielle en hausse et à des services de camionnage.

Bilal L.

Durant l'année dernière Les émissions de CO2 liées à l'énergie encore en hausse

Après le rebond constaté en 2017, les émissions mondiales de CO2 liées à l'usage de l'énergie ont de nouveau augmenté en 2018, tirées par une consommation d'énergie toujours plus forte, selon des données publiées hier par l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

«Les émissions avaient stagné entre 2014 et 2016, fruit de progrès importants en termes d'efficacité énergétique et de déploiement de technologies bas-carbone.

Mais la dynamique a changé en 2017 et 2018", constate l'AIE dans son rapport annuel sur la demande d'énergie et les émissions de CO2 associées.

La croissance économique «n'a pas été obtenue grâce à une meilleure efficacité énergétique, les technologies bas carbone ne se sont pas développées aussi rapidement que la croissance de la demande d'énergie», qui a atteint 2,3%, sa plus rapide progression en une décennie, note-t-elle encore.

Ainsi l'an dernier, les émissions de CO2 liées à la production et à la combustion de toutes les énergies (pétrole, gaz, charbon, électricité renouvelable, etc...) ont progressé de 1,7% à un niveau «historique» de 33,1 gigatonnes.

La Chine, l'Inde et les Etats-Unis sont responsables de 85% de cette hausse. Cette progression est en effet essentiellement due à la consommation de charbon en Asie pour produire de l'électricité. Et la situation est d'autant plus inquiétante pour l'avenir que les centrales à charbon y ont une moyenne d'âge de 12 ans, alors que leur durée de vie est d'environ 50 ans, pointe l'AIE.

A l'inverse, les émissions ont diminué au Royaume-Uni et en Allemagne, du fait de l'expansion des énergies vertes au détriment du charbon, au Japon grâce, notamment à la remise en service de réacteurs nucléaires, ou encore en France grâce à de bons niveaux de production des barrages hydroélectriques et des centrales nucléaires.

Malgré une croissance à deux chiffres de l'éolien et du solaire, ce sont encore les énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz) qui ont comblé l'appétit mondial en énergie, aiguisé l'an dernier par la croissance économique et des besoins plus importants pour le chauffage et la climatisation dans certaines régions du monde, note l'AIE.

La demande en gaz a été particulièrement forte, tirée par les Etats-Unis et la Chine.

Ces données «démontrent une nouvelle fois qu'une action plus urgente est nécessaire sur tous les fronts - développement des solutions d'énergie propre, baisse des émissions, stimulation des investissements et de l'innovation, notamment dans la capture et le stockage du carbone», a estimé Fatih Birol, directeur exécutif de l'AIE, cité dans un communiqué.

Reda A.

Centre anti-cancer régional de Batna

Une pression de plus en plus forte

Assurant la prise en charge des patients qui viennent de 20 wilayas de l'est et du sud du pays, le service de radiothérapie du Centre anti-cancer (CAC) de Batna connaît une pression de plus en plus forte.



Pas moins de 150 malades en moyenne, parfois même 180, sont pris en charge quotidiennement, a assuré le chef du service, le Pr Kamel Hamizi qui souligne la spécificité du traitement effectué en plusieurs doses réparties sur 25 à 35 séances de 12 à 15 minutes chacune.

«Le tiers des malades pris en charge souffrent du cancer du sein même si la priorité est accordée aux patients atteints de tumeurs internes de la prostate, de l'utérus ou du cerveau pour lesquels la radiothérapie est un traitement préliminaire précédent la chirurgie», a-t-il précisé.

«Excepté pour le cancer du sein dont la durée d'attente peut aller jusqu'à 45, voire même 60 jours, le traitement étant considéré préventif, les efforts sont déployés pour rapprocher les rendez-vous des séances, face à l'actuelle pression sur les services de radiothérapie du pays et en attendant l'ouverture des nouveaux centres anti-cancer en cours de réalisation», a relevé le même praticien.

L'équipe de radiothérapie compte seulement cinq physiciens pour assurer le fonctionnement des trois accélérateurs de particules, la détermination du plan de traitement pour chaque malade et la dosimétrie ainsi

que la maintenance, a noté le Pr Hamizi, précisant que «le déficit en techniciens en physique représente un problème posé à l'échelle nationale».

Même si le problème de manque de personnel est quelque peu pallié par le recours aux heures supplémentaires, la plus grande crainte est «de voir tomber en panne un des accélérateur surtout qu'il est impératif de continuer la séance entamée pour chaque patient», a souligné encore le même spécialiste.

Les malades et leurs proches préfèrent ne pas révéler leur identité

Bien que la salle d'attente soit presque archicomble, malades et leurs parents, venus de plusieurs wilayas comme le révèlent les plaques d'immatriculation des véhicules parkés à l'entrée du CAC, l'APS a trouvé de grandes difficultés à obtenir l'avis des présents sur les soins et services prodigués par le centre.

Accompagné de son père atteint d'une tumeur interne, Nasredine Benbrahim, cadre à Batna, a fait l'exception en acceptant de parler. D'emblée, il a déclaré qu'il avait déjà eu à venir au CAC en compagnie de sa mère qui souffrait d'une tumeur

ayant fait l'objet d'ablation et qui se trouve actuellement dans «un état stable».

Trois semaines après le dépôt de son dossier, il a été informé par téléphone de ramener son père pour débiter les séances de radiothérapie.

«En réalité, nous n'avons eu aucune difficulté ni pendant l'accueil ni durant la prise en charge, que ce soit avec ma mère ou maintenant avec mon père», dit-il.

Pour certains autres accompagnateurs de malades ayant refusé de révéler leur identité et d'entrer dans le détail, «le plus important est que le patient reçoit le traitement dans les délais fixés», surtout après l'ouverture, à Batna, de deux maisons pour l'accueil gratuit des malades et leurs proches résidant à l'extérieur de la wilaya.

Renforcement prochain du service de radiothérapie par de nouveaux équipements

Le directeur du CAC, Aïssa Madhoui, a fait savoir que le prochain renforcement du service de radiothérapie par des équipements nouveaux et de pointe qui permettront l'amélioration de la prise en

charge des malades et une plus haute précision dans le traitement des tumeurs, notamment du larynx et de la prostate.

«Ces équipements dont le dossier est déjà au niveau du ministère de tutelle seront acquis dans le courant de 2019», a-t-il indiqué.

Ce service a reçu, l'année dernière, 1 800 patients des wilayas de l'Est et du Sud-Est, a ajouté le responsable du CAC.

Depuis l'ouverture du CAC, en 2014, 7 000 patients d'une vingtaine de wilayas ont été pris en charge par les divers services de chimiothérapie, de radiothérapie, d'hématologie, de chirurgie et de radiologie dont 5 003 continuent encore à se faire traiter ou suivre au centre, a ajouté la même source.

D'une capacité de 240 lits, le CAC Batna est, depuis le début 2018, le troisième établissement au pays à effectuer des greffes de foie et d'autogreffe de cellules souches hématopoïétiques sous la direction du Pr Mahdia Saïdi. L'établissement ambitionne de se lancer «au cours du premier semestre 2019» dans les greffes de la moelle osseuse, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour les cancéreux.

L. M.

Hôpital infantile et maternel de Mascara

Renforcement de l'encadrement par une mission médicale chinoise

Une mission médicale chinoise s'est rendue cette semaine à Mascara pour exercer à l'hôpital infantile et maternel de la ville, a-t-on appris dimanche du directeur de la santé et de la population.

Cette mission médicale chinoise composée de cinq spécialistes dont quatre gynécologues obstétriciens et un réanimateur entamera son travail au début avril prochain, a indiqué Lamri Mohamed.

Par ailleurs, le même responsable a fait savoir que le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a donné son aval pour affecter un groupe de spécialistes algériens à l'hôpital de la ville d'Oued El Abtal parmi la promotion qui sortira en avril prochain, dont des spécialités en gynécologie obstétrique, pédiatrie, chirurgie générale, radiologie et réanimation.

Cet encadrement à l'hôpital d'Oued El Abtal, réceptionné à la fin 2013, permettra la prise en charge des citoyens de l'est de la wilaya de Mascara et des communes avoisinantes des wilayas de Relizane et Tiaret, a-t-on souligné.

Par ailleurs, il est attendu l'achèvement, à la fin du premier semestre de l'année en cours, des travaux de réalisation d'un service des urgences médico-chirurgicales (UMC) de la ville de Mascara et de l'établissement hospitalier spécialisé en orthopédie.

H. T.

Sidi Bel Abbès

Plus de 360 cas de tuberculose enregistrés

La wilaya de Sidi Bel Abbès a enregistré 362 nouveaux cas de tuberculose en 2018 dont 142 de tuberculose pulmonaire et 220 autres non pulmonaires, a-t-on appris dimanche de la chargée du Programme national de lutte contre la tuberculose à la direction de la santé et de la population.

Le Dr Aïmour a indiqué, que

parmi les cas de tuberculose pulmonaire, 78 sont des hommes et 64 des femmes contre 70 cas de tuberculose non pulmonaire chez les hommes et 150 cas chez les femmes.

La même responsable a fait savoir que 10 cas nouveaux ont été relevés aux mois de janvier et février derniers de tuberculose pulmonaire et 34 nouveaux cas de

tuberculose non pulmonaire, soulignant que la tuberculose pulmonaire est parmi les maladies contagieuses.

Elle a insisté également sur la prévention contre cette maladie et le suivi du traitement en cas de contamination jusqu'à l'amélioration des résultats d'analyses, en évitant, entre autres, de se rendre dans des lieux à forte densité

comme les cafés et en aérant les maisons et les lieux du travail.

Elle a aussi abordé les symptômes de la tuberculose pulmonaire qui sont simples au début de la maladie dont la toux, la fièvre, les sueurs excessives ou le crachat de sang, nécessitant de consulter le médecin et d'effectuer des analyses pour éviter les complications de la maladie et augmenter les

chances de traitement.

Les efforts des responsables du secteur de la santé se poursuivent pour lutter contre cette maladie, dont la célébration de la Journée mondiale, le 24 mars de chaque année et l'intensification des campagnes de sensibilisation de la gravité de cette maladie et aux moyens de prévention et éviter la contagion.

F. Y.

Déficit en aménagement urbain à Guelma

Lancement d'un "plan spécial de rattrapage"

Le coup d'envoi d'un "plan spécial de rattrapage" du déficit en aménagement urbain dans un grand nombre de cités réparées sur les 34 communes de la wilaya de Guelma a été donné lundi, a-t-on constaté.

Une enveloppe financière de 11 milliards DA a été dégagée pour prendre en charge toutes les opérations ainsi retenues dans l'ensemble des communes de la wilaya, a assuré le wali Kamel Abla en marge du lancement de ce plan à la cité Emir Abdelkader au POS (plan d'occupation de sol) Nord de la ville de Guelma.

Ce montant sera octroyé en deux tranches dont la première de 5 milliards

DA sera ventilée sur 9 communes et la seconde de 6 milliards DA sera répartie sur 25 communes, a précisé le chef de l'exécutif local qui a souligné que les actions de ce plan seront exécutées parallèlement aux opérations des programmes de développement communal et sectoriel.

Ce plan a été élaboré après "un diagnostic de la situation urbanistique de tous les quartiers de la wilaya et l'écoute des préoccupations et besoins des habitants", a souligné le même responsable qui a relevé que le montant octroyé à



chaque commune tient compte des ses besoins. Le chef-lieu de wilaya s'est ainsi vu octroyé plus de 2 milliards DA, a-t-il précisé.

Le lancement de tous les projets sera effectué «progressivement» et tous seront exécutés de sorte à permettre l'amélioration du cadre de vie des habitants notamment en matière de revêtement des chaussées et trottoirs, éclairage public et assainissement, a ajouté le wali qui a salué le «sens civique» des jeunes des cités à l'origine de campagnes de nettoyage hebdomadaire. L'aménagement de la cité Emir Abdelkader qui accueille un nombre important de logements publics locatifs et sociaux participatifs, revêt un caractère d'urgence au regard de l'état de dégradation avancée des routes et l'absence de l'éclairage public, a noté le responsable de la wilaya qui a affirmé qu'une entreprise publique a été chargée de prendre en charge tous les besoins de la cité en termes d'aménagement même si les travaux dépassent le montant de 300 millions DA estimé par l'étude.

Bilal L.

Tissemsilt

Riche programme d'animation juvénile et sportive

La direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tissemsilt a lancé lundi un riche programme d'animation sportive et de jeunes, à l'occasion des vacances scolaires du printemps.

Ce programme, élaboré en collaboration avec l'Office des établissements de jeunes et le mouvement associatif juvénile et sportif de la wilaya, comprend des mini tournois de football, handball, basket-ball, natation, pétanque, jeux d'échecs et tennis de table au niveau des communes. Il est prévu, au titre de ce programme de deux semaines, des expositions sur l'art de collection, travaux manuels artistiques, dessins et artisanat artistique, avec la participation de 200 adhérents des ODEJ de la wilaya.

Des représentations théâtrales et des spectacles de loisirs et artistiques seront proposés par une dizaine d'associations dont celle des activités de jeunes de Khemisti et «Chabab El Masrah» de la maison de jeunes «Boulis Ameer» de Tissemsilt. Des concours du meilleur travail manuel, meilleur dessin écologique, meilleur poème, meilleure troupe musicale, meilleur jeune collecteur et meilleur chant patriotique sont programmés ciblant plus de 300 jeunes et enfants de la wilaya.

Des visites touristiques sont prévues également au profit de 2.000 jeunes et enfants vers les zones naturelles que recèle la wilaya, à l'instar du parc national des cèdre de Theniet El Had et la forêt d'Ain Antar dans la commune de Boukaid. Ces activités seront clôturées par une soirée en l'honneur des associations juvéniles et sportives activant dans la wilaya et des partenaires du secteur de la jeunesse et des sports.

H. T.

Mascara

Réception du premier tronçon de la pénétrante reliant à l'autoroute Est-Ouest

Un premier tronçon de la pénétrante reliant Mascara à l'autoroute Est-Ouest sera réceptionné fin 2019, a-t-on appris lundi du wali de Mascara, Mohamed Lebka. Au terme d'une visite d'inspection du projet de cette route s'étendant sur 43 kilomètres, le wali a fait savoir que le premier tronçon de cette pénétrante de 25 km sera réceptionnée entre les communes de Ras El Ain Amirouche et Hacine.

Il a annoncé aussi la réception, début avril prochain, de la voie d'évitement de la ville de Hacine longue de 8 km comme une partie de cette pénétrante pour être suivi par d'autres chemins jusqu'à la fin de l'année en cours, pour la mise en service du tronçon complètement. Le même responsable a ajouté que le deuxième tronçon de la pénétrante s'étendant de la commune de Hacine et Mascara sur une distance de 18 km sera livré au courant de premier semestre de 2020, en tant que partie la plus difficile de par son relief comprenant des ouvrages d'art dont un viaduc sur 1.950 mètres et une hauteur de 50 mètres avec un taux d'avancement des travaux de 50 %. Le wali de Mascara a inauguré lundi un pont sur la route nationale (RN 7) à Tizi sur 550 mètres et d'un coût de 196 millions DA, qui devra contribuer à l'éradication du point noir touchant le passage à niveau non gardé de la ligne ferroviaire et le chemin de wilaya (CW 43).

T. D.

Djelfa

Les habitants de la cité Zariaâ relogés fin mars

Les habitants de la cité «Zariaâ» du chef lieu de la wilaya de Djelfa seront relogés fin mars courant au titre d'une grande opération programmée à leur profit dans le cadre de l'éradication de l'habitat précaire, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya.

Dans une déclaration à la Radio de Djelfa, le wali Toufik Dhif a fait part de préparatifs en cours en vue du lancement de cette opération de relogement «à partir de la semaine prochaine», dans un objectif, a-t-il dit d'«éradiquer totalement ce bidonville, dont les habitants recensés en 2007, avaient déjà bénéficié d'une première opération de relogement en 2012, avant d'être réoccupé de nouveau, par faute

d'avoir été démoli».

Le chef de l'exécutif a, par la même, exprimé son souhait d'éradiquer ce site, qui «défigure le tissu urbain de Djelfa, tout en constituant un danger pour ses habitants».

«Des personnes ont été victimes d'électrocution à cause des raccords anarchiques au réseau, outre différents risques sanitaires encourus, dont les MTH, à cause des conditions de vie inappropriées en son sein», a déploré M. Dhif.

Il a fait, en outre, part d'un important lot de logements sociaux, estimé à 3000 unités, programmé à la distribution dans la ville de Djelfa, immédiatement après cette opération de relogement de la cité Zariaâ.

Après avoir rassuré les résidents de cette cité quant à la possibilité, pour eux, d'introduire des recours (pour ceux qui s'estimeront lésés ou exclus notamment), le wali a fait savoir que l'assiette libérée (au profit de l'OPGI), suite à cette opération, sera destinée à l'implantation de projets de logements et autres équipements publics.

A noter que l'ex-ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, avait personnellement recommandé le relogement des habitants de ce bidonville, dont il avait écouté les préoccupations, lors d'une visite dans la wilaya en février dernier.

L. M.

Boumerdes

Collecte de près de 14 millions de litres de lait de vache

Une collecte de près de 14 millions de litres de lait de vache cru a été réalisée à Boumerdes depuis septembre dernier à ce jour, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya.

Le rythme de collecte de lait s'est stabilisé, ces trois dernières années, autour d'un volume situé entre 12 et 14 millions de litres, a indiqué à l'APS Rachid Messaoudi, cadre à la DSA, et chargé de service.

Si le volume de collecte est demeuré stable, la production de lait est en «recul», a-t-il néanmoins relevé, signalant un volume de production de près de 43 millions de litres pour la période allant d'octobre 2017 à septembre 2018, contre plus de 45 millions de litres pour la campagne d'avant.

Le volume de lait collecté, à ce jour, représente un taux de 46% de la production de lait réalisée à Boumerdes, a-t-il, encore informé.

Le responsable a cité plusieurs facteurs à l'origine de cet recul, dont notamment les conditions climatiques défavorables pour la production des fourrages, outre la réduction de leur surfaces (fourrages), à travers la wilaya, au même titre que celles des

pâturages, dont la superficie est actuellement stabilisée à 13.000 ha. A cela s'ajoute le prix jugé élevé de l'aliment de bétail.

Des motifs signalés par M. Messaoudi comme étant à l'origine d'un recul intervenu dans le nombre des vaches laitières, actuellement estimé à 27.000 (dont la moitié considérée comme à haut rendement), contre 31.000 précédemment.

La collecte de lait de vache se fait, actuellement, par une trentaine de collecteurs agréés, contre une cinquantaine précédemment et ce, au profit de 17 unités de transformation, dont cinq (5) sises à Boumerdes.

Une grande partie du lait collecté (60%) est transformée au niveau des unités de Tizi-Ouzou, outre Alger, Blida et Bejaïa, alors que le lait non collecté est destiné à la consommation individuelle et à des restaurants, a encore signalé la même source.

Un taux de 80 % de la quantité de lait produite dans la wilaya est issu de sa région Est, soit les localités de Dellys, Ben Choud, Baghlija, Naciria et Sidi Daoud, réputées pour leur environnement propice et leurs fourrages de qualité.

H. T.

CONFLITS

Syrie

Les Kurdes veulent un tribunal international spécial pour juger les crimes de l'EI

Les Kurdes de Syrie ont appelé lundi à la création d'un tribunal international spécial, basé dans le nord-est de ce pays, pour juger les crimes commis par le groupe Etat islamique (EI) durant les plus de quatre ans de son «califat», aujourd'hui éradiqué.



L'organisation jihadiste la plus redoutée au monde est accusée d'avoir commis de nombreux crimes - exécutions de masse, viols, enlèvements - sur les vastes territoires qu'elle a contrôlés en Syrie et en Irak de 2014 à 2019. Elle a aussi revendiqué des attaques meurtrières sur d'autres continents.

Le dernier réduit de ce proto-Etat est tombé samedi, quand une alliance arabo-kurde, les Forces démocratiques syriennes (FDS), a conquis le dernier lambeau du «califat» à Baghouz (est) avec l'aide d'une coalition internationale menée par les Etats-Unis. Les derniers jihadistes se sont rendus ou ont été tués. A l'issue de cette ultime bataille, les FDS ont indiqué avoir arrêté plus de 5 000 jihadistes désormais détenus dans les prisons de l'administration autonome

de facto établie par les Kurdes dans les régions sous leur contrôle dans le nord-est de la Syrie. Hors Syriens et Irakiens, ils sont environ un millier d'étrangers, a précisé à l'AFP un responsable de cette administration, Abdel Karim Omar.

Après avoir appelé en vain les pays d'origine à les rapatrier, les autorités kurdes semblent avoir changé de stratégie.

«Nous appelons la communauté internationale à établir un tribunal international spécial dans le nord-est de la Syrie», ont déclaré les FDS et l'administration autonome. La création d'un tel tribunal permettra «que les procès soient conduits de manière équitable».

Washington pas sur la même ligne

«La communauté internationale n'a pas assumé ses responsabilités et aucun pays n'a accepté de

rapatrier ses ressortissants», a expliqué à l'AFP, Abdel Karim Omar en allusion aux jihadistes.

«Nous lui demandons maintenant de coopérer en nous fournissant un soutien légal et logistique pour établir et protéger une telle cour», a-t-il ajouté.

Principal soutien des FDS, les Etats-Unis ont refusé d'évoquer la piste d'une juridiction internationale. «Nous n'étudions pas ça à ce stade», a dit le représentant spécial américain pour la Syrie, James Jeffrey, pour qui la «priorité» américaine est «de faire pression sur les pays pour qu'ils reprennent leurs propres ressortissants, qu'ils aient commis des crimes ou pas».

En Irak, où s'étendait également le «califat» de l'EI jusqu'à fin 2017, plus de 600 personnes - dont de nombreux étrangers - ont déjà été condamnées à mort ou à la perpétuité pour avoir rejoint l'EI.

Les ONG de défense des droits humains dénoncent des procès «expéditifs» et des «aveux» obtenus après de «possibles tortures».

«L'idée d'un tribunal pénal international est pertinente mais dans le nord-est de la Syrie ce n'est pas réaliste», a déclaré à l'AFP, Joël Hubrecht, responsable du programme justice internationale à l'Institut des hautes études sur la justice (Ihej) de Paris.

L'administration kurde n'est pas reconnue internationalement, l'établissement d'une telle cour prend du temps et instaurer des systèmes fiables de protection des témoins paraît difficile dans un pays en guerre, relève-t-il.

Un tel tribunal, peut-être dans un autre lieu, «est idéalement souhaitable», dit-il toutefois en rappelant que les crimes reprochés à l'EI «sont internationalisés par leur nature (génocide, crime contre l'hu-

manité...), leur géographie et la nationalité de leurs auteurs».

Milliers d'étrangers

Deux tribunaux ont notamment été créés par la communauté internationale: le Tribunal pénal international pour le Rwanda après le génocide de 1994 (siège en Tanzanie) et le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie après les guerres des années 1990 (siège à La Haye).

Il existe, en outre, une Cour pénale internationale (CPI), premier tribunal permanent chargé de juger les plus graves violations du droit humanitaire. Washington ne reconnaît toutefois pas sa compétence.

Les Kurdes ont par ailleurs tiré la sonnette d'alarme au sujet des dizaines de milliers de déplacés entassés dans le camp d'Al-Hol (nord-est), où plus de 9 000 femmes et enfants étrangers proches de jihadistes se trouvent selon les autorités kurdes. Les enfants étrangers sont plus de 6 500, ont-elles dit sans préciser leur nationalité. «Les réfugiés et les déplacés souffrent de conditions extrêmement difficiles et pénibles qui violent les droits humains», selon l'administration kurde, qui a critiqué «l'efficacité faiblissante des agences de l'ONU».

Lundi, trois orphelins en bas âge russes dont les parents étaient affiliés à l'EI ont été remis par les Kurdes à des représentantes de leur pays venues les rapatrier.

Plus de 70 000 personnes s'entassent à Al-Hol, d'après le Programme alimentaire mondial (PAM), alors que le camp a été conçu pour accueillir un maximum de 20 000 personnes.

Depuis décembre, au moins 140 personnes sont mortes lors de leur transport vers Al-Hol ou juste après leur arrivée, selon le Comité international de secours (IRC).

AFP

Annnonce américaine sur le Golan

Damas, Moscou et la Ligue arabe dénoncent

La Syrie, la Russie ainsi que plusieurs Etats arabes ont rejeté lundi la décision des Etats-Unis de reconnaître la «souveraineté» d'Israël sur la partie occupée du Golan syrien, Damas qualifiant les Etats-Unis de «premier ennemi des Arabes».

Israël a conquis une grande partie du Golan syrien (1 200 km²) lors de la guerre israélo-arabe de 1967, avant de l'annexer en 1981. Cette annexion n'a jamais été reconnue par la communauté internationale. Lundi, en présence du Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, le président Donald Trump a signé à la Maison-Blanche le décret reconnaissant officiellement la souveraineté d'Israël sur le Golan. M. Trump avait annoncé la semaine dernière son intention de le faire, ce qui lui avait déjà valu les condamnations de la Syrie et d'autres pays arabes. La décision américaine est interprétée comme un coup de pouce

majeur à M. Netanyahu à 15 jours d'élections législatives incertaines en Israël.

«Dans ce qui constitue une violente attaque contre la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie, le président des Etats-Unis a reconnu l'annexion du Golan syrien», ont déclaré les Affaires étrangères à Damas, citées par l'agence de presse officielle Sana.

«Trump n'a pas le droit ni l'autorité légale pour légitimer l'occupation» israélienne, a ajouté cette source. Le soutien illimité de Washington à Israël fait des Etats-Unis le «premier ennemi des Arabes», a-t-elle encore affirmé.

Sur Twitter, le chef de l'opposition syrienne, Nasr Harii, a estimé que la décision américaine allait «provoquer plus de violence et d'instabilité et aurait des répercussions négatives sur les efforts en vue de la paix dans la région».

La Russie a dit craindre «une nouvelle vague de tensions» au

Proche-Orient à la suite de la décision américaine.

Au Caire, le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, a jugé la décision de M. Trump «nulle et non avenue dans le fond et la forme».

«Légaliser l'occupation est une nouvelle orientation de la politique américaine. Si l'occupation est un grand crime, la légitimer est un péché qui n'en est pas moins grave», a déclaré M. Aboul Gheit, dans un communiqué.

Il a ajouté que le rejet de cette politique américaine était une position arabe «unanime» qui sera réaffirmée au prochain sommet arabe de Tunis.

Le Koweït a estimé que la décision américaine n'aiderait pas à l'établissement de la paix et remettrait en cause le rôle des Etats-Unis en tant que médiateur.

La Jordanie a elle dénoncé une «décision unilatérale qui provoquerait davantage de tensions dans la

région». A Beyrouth, le ministère des Affaires étrangères a rejeté une mesure qui «viole le droit international et nuit aux efforts pour une paix juste».

«Les hauteurs du Golan sont un territoire syrien et arabe et aucun pays ne peut changer l'Histoire en transférant la propriété d'un territoire d'un pays à un autre», selon lui. Aussi, l'Arabie Saoudite a condamné la décision de Donald Trump de reconnaître l'annexion par Israël du plateau du Golan, y voyant une violation du droit international.

L'Arabie Saoudite «exprime son rejet ferme et condamne la déclaration de l'administration américaine reconnaissant la souveraineté d'Israël sur le plateau du Golan syrien occupé», a rapporté lundi l'agence de presse officielle SPA au sujet de ce territoire conquis par l'armée israélienne en 1967 puis annexé en 1981.

R. I.

Sept combattants d'une force arabo-kurde tués par des terroristes

Des hommes armés, soupçonnés d'être membres du groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech) ont tué hier à Minbej, dans le nord de la Syrie, sept combattants des forces antiterroriste arabo-kurdes soutenues par les Etats-Unis, ont indiqué des responsables locaux et une ONG.

Cette attaque intervient quelques jours après la proclamation par cette alliance arabo-kurde, les Forces démocratiques syriennes (FDS), de la fin du supposé «califat» autoproclamé par l'EI, organisation ultra-radicalisée en Irak et en Syrie.

Selon le «Conseil militaire» de Minbej, des FDS, les hommes armés ont ouvert le feu contre ses membres à un checkpoint vers minuit dans la nuit de lundi à mardi, tuant sept personnes.

R. I.



Cyclone au Mozambique

Réouverture d'axes routiers clés, menace d'épidémies

Des milliers de rescapés, toujours isolés dix jours après le passage meurtrier du cyclone Idai au Mozambique, vont pouvoir recevoir nourriture, tentes et médicaments grâce à la réouverture d'axes routiers clés, essentiels dans un pays désormais menacé par des épidémies, des vraies "bombes à retardement" selon la Croix-Rouge.



Le cyclone, qui a provoqué inondations monstres et éboulements de terrain et pris de court les secours, a fait plus de 700 morts au Mozambique, pays le plus touché, et au Zimbabwe voisin.

Mais ce bilan est amené à grimper "au fur et à mesure que nous atteignons des régions isolées", a prévenu lundi le ministre mozambicain de l'Environnement, Celso Correia, chargé de la coordination des secours.

La ville de Buzi (est), l'une des plus affectées par les intempéries, est de nouveau accessible par la route. Des camions transportant une quinzaine de tonnes de nourriture étaient en route lundi pour cette ville dévastée par les inondations, où de nombreux habitants dorment encore dans les rues ou sur les toits.

"Cela va être beaucoup plus

rapide d'acheminer l'aide" après la reconstruction express de routes emportées par les eaux, s'est réjoui Saviano Abreu du Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies (Ocha).

D'ici la fin de journée lundi, l'accès à l'eau devrait aussi être rétablie à Buzi, selon le ministre Correa. La rivière Buzi est rentrée dans son lit, a constaté un journaliste de l'AFP.

Le grand défi pour les autorités et les secours est désormais d'éviter la propagation d'épidémies.

Nombre élevé de diarrhées

Car les rescapés du cyclone Idai sont confrontés à une "bombe à retardement", a mis en garde lundi le chef de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), Elhadj As Sy, qui a "tiré la sonnette d'alarme".

Il y a un "risque élevé de maladies transmises par l'eau", comme le choléra, le typhus et le paludisme, ce dernier étant endémique dans la région, compte tenu des eaux stagnantes, du manque d'hygiène, des corps en décomposition et de la promiscuité dans les centres d'hébergement, a-t-il expliqué.

Le gouvernement mozambicain a déjà identifié quelques cas suspects de choléra, mais ils n'ont pas encore été confirmés, a précisé M. Sy, prévenant qu'une épidémie de choléra à grande échelle à la suite de ce type de catastrophe ne serait pas surprenant.

Dimanche, Maputo l'avait jugé "inévitabile".

"Un important nombre" de cas de diarrhées a également été enregistré, selon les autorités mozambicaines.

Les diarrhées sont "tueuses", a prévenu Sebastian Rhodes-

Stampa d'Ocha.

"Ce n'est pas comme quand on est à la maison et qu'on a accès à de l'eau au robinet. Si vous êtes en pleine nature, c'est un vrai problème", a-t-il expliqué.

A Beira, à l'école secondaire Samora Machel, où s'entassent un millier de sinistrés, des employés de la Croix-Rouge distribuaient lundi des prospectus expliquant comment prévenir le choléra: lavage des baignoires, enfouissement des matières fécales...

Enfants traumatisés

La décrue se poursuivait lundi. Mais les inondations ont déjà détruit environ un demi-million d'hectares de récoltes, selon Ocha, laissant craindre des pénuries alimentaires dans les mois qui viennent. "Un homme possédait 40 vaches et il les a toutes perdues. 40 ! Vous imaginez", a témoigné un habitant de Buzi, Joao Zacaria.

Les humanitaires tentaient aussi de réunir les familles séparées par les intempéries.

Chaque jour, ils reçoivent "des appels de parents désespérés à la recherche de leurs enfants", a expliqué l'organisation Save the Children.

Des enfants sont aussi "traumatisés après avoir apparemment vu leurs parents emportés par les eaux ou après avoir perdu des frères et sœurs", a ajouté Ocha.

Profitant de la décrue et de la réouverture des banques, l'activité commerciale reprenait à Beira.

Des habitants faisaient la queue devant des boulangeries. D'autres s'attelaient à réparer leurs habitations éventrées, alors que l'électricité n'était rétablie que

dans quelques quartiers.

A l'extérieur de la ville, dans des zones inondées, des enfants attrapaient avec des cannes à pêche de fortune, des poissons, tandis que des adultes cherchaient dans l'eau des biens enco-

AFP

Ethiopie

Premier rapport d'enquête "probablement" cette semaine

Le rapport préliminaire d'enquête sur l'accident du Boeing de l'Ethiopian Airlines qui a fait 157 morts le 10 mars dernier sera "très probablement" rendu public cette semaine, a déclaré mardi le porte-parole du ministère éthiopien des Transports.

"Ce sera très très probablement publié cette semaine mais il peut se passer des choses imprévisibles", a dit à Reuters Muse Yiheyis. "Je ne peux pas dire (s'il sera publié) aujourd'hui ou demain", a-t-il ajouté.

Tous les Boeing 737 MAX sont cloués au sol depuis la catastrophe d'Ethiopian, qui a suivi le crash d'un MAX de Lion Air en octobre en Indonésie (189 morts). La première analyse des données de vol montre de "claires similarités" entre les deux accidents, ont déclaré les enquêteurs éthiopiens et leurs collègues français du Bureau d'enquêtes et d'analyses (BEA). Agence

Comores

Le pouvoir disperse des manifestants qui hurlent à la fraude électorale

Les forces de l'ordre comoriennes ont violemment dispersé lundi une manifestation de l'opposition, qui accuse le chef de l'Etat sortant Azali Assoumani d'avoir orchestré une fraude généralisée pour se faire réélire dès le premier tour de la présidentielle.

Dans l'attente des premiers résultats, plusieurs candidats au scrutin de dimanche accompagnés d'une centaine de leurs partisans ont tenté de marcher sur la place de l'Indépendance, au coeur de la capitale Moroni, pour dénoncer le "hold-up" électoral en cours.

Des dizaines de gendarmes ont accueilli les protestataires par une volée de tirs de gaz lacrymogène et de balle en caoutchouc qui les ont rapidement dispersés.

Le calme est revenu dans l'après-midi dans la capitale. Des militaires en armes ont été déployés sur les grands axes de la capitale, à titre de "prévention", a déclaré à l'AFP le ministre de l'Intérieur Mohamed Daoudou, dit "Kiki".

Selon une source hospitalière, l'intervention s'est soldée par 12 blessés légers, dont trois candidats à l'élection.

"Les forces de l'ordre ont pris fait et cause pour un pouvoir qui a perdu toute légitimité", a réagi auprès de l'AFP le candidat du parti Juwa, l'avocat Mahamoudou Ahamada. "Hier, les Comoriens ont voté, et aujourd'hui nous avons un pouvoir qui est

devenu fou et tire sur les candidats qui ont gagné dans les urnes !"

Le dépouillement a suivi son cours toute la journée de lundi. La Commission électorale (Ceni) pourrait annoncer les premiers résultats d'ici mardi, selon le ministre Daoudou.

Mascarade

Avant même la clôture du vote, les douze candidats opposés au colonel Azali ont dénoncé dimanche une "mascarade" et appelé la population du pays à la "résistance".

Comme celui de l'opposition, le bilan du scrutin dressé lundi par la société civile comorienne est accablant.

Bureaux saccagés et fermés avant l'heure officielle de clôture (18H00 locales) par les forces de l'ordre, urnes bourrées, assesseurs de l'opposition empêchés, toute la palette de la fraude électorale y est passée.

"Des bureaux de vote (ont été) fermés dès 16H30 sur ordre des forces de l'ordre, elles se sont chargées de la récupération des urnes avant toute opération de dépouillement", a dénoncé l'Observatoire des élections.

Sur l'île d'Anjouan, en majorité hostile au président Azali, l'armée est intervenue pour disperser la foule en colère, faisant un mort et une dizaine de blessés, selon l'ONG.

Le ministre de l'Intérieur a fermement

démenti que ces personnes aient été victimes de tirs à balle réelle des forces de l'ordre et balayé les accusations de fraude.

"Les incidents relevés ne sont pas de nature à entacher la sincérité du scrutin", a-t-il assuré à l'AFP, "je n'ai jamais vu élections plus transparentes dans notre pays..."

Tout au long d'une campagne qu'il a écrasée de tous les moyens de l'Etat, Azali Assoumani, 60 ans, a répété qu'il comptait bien l'emporter dès le premier tour.

A la tête du pays de 1999 à 2006, réélu en 2016, l'ancien putschiste a engagé sa grande entreprise de maintien au pouvoir en faisant adopter, il y a un an, une réforme constitutionnelle par référendum.

Machine Azali

Ce texte a étendu de un à deux mandats de cinq ans la durée de la présidence attribuée par rotation à un natif de chacune des trois îles de l'archipel (Grande-Comore, Mohéli, Anjouan). Par la grâce du nouveau calendrier électoral, Azali Assoumani pourrait rester, en cas de victoire, au pouvoir jusqu'en 2029.

L'opposition a crié au scandale. Ce nouveau système, dit-elle, a remis en cause le fragile équilibre institutionnel instauré en 2001 pour mettre fin aux crises séparatistes et aux coups d'Etat à répétition qui agitaient l'archipel depuis son indépendance en 1975.

Mais rien n'y a fait. Au contraire, le président a fait taire les critiques à grands coups d'arrestations. Son ennemi juré, l'ancien président Ahmed Abdallah Sambi, est détenu pour corruption et plusieurs dirigeants de partis condamnés pour tentatives de coup d'Etat.

L'opposition a dénoncé la dérive autoritaire du régime, sa corruption et son incapacité à réduire la pauvreté extrême des 800.000 habitants du pays.

Mais, divisée et décimée par la répression, ses chances de succès sont apparues limitées face à la "machine Azali".

"Le vote de dimanche conclut une entreprise de fraude caractérisée engagée il y a longtemps", a estimé une source occidentale. "Azali va autoriser quelques recours pour donner un peu de verdict démocratique au processus mais sa légalité lui importe peu."

"La situation est préoccupante", s'est inquiété auprès de l'AFP Samir Soulaïmane, de la Plateforme citoyenne, un collectif de la société civile. "Nous en appelons à la communauté internationale, dont l'Union africaine, pour amorcer un dialogue politique avant que le pays ne sombre dans le chaos."

"Nous sommes un pays souverain", s'est déjà agacé le ministre de l'Intérieur, "personne ne viendra nous imposer quoi que ce soit de l'étranger".

AFP

L'enquête russe derrière lui, Trump promet de prendre sa revanche

Satisfait des conclusions de l'enquête russe qui éloignent le spectre d'une procédure de destitution, Donald Trump a averti, lundi avec force, que ceux qui l'avaient mis en cause auraient des comptes à rendre.

Même si plusieurs fronts judiciaires restent ouverts, la publication des principales conclusions du rapport du procureur spécial, Robert Mueller, est une véritable bouffée d'oxygène pour le président américain en vue de l'élection de 2020.

«Je suis content que cela soit terminé», a déclaré le milliardaire républicain depuis le Bureau ovale, évoquant le rapport qui a conclu à l'absence de preuves démontrant une collusion entre son équipe et Moscou.

Mais aussitôt, animé d'un sentiment de colère palpable, il a ajouté : «Il y a beaucoup de gens qui ont fait des choses vraiment terribles, je dirais même des choses qui relèvent de la trahison contre notre pays», a-t-il lancé. «Il faudra se pencher sur leur cas», a-t-il encore dit, visiblement déterminé à placer ses adversaires démocrates sur la défensive après le dénouement de ce qu'il qualifie depuis plusieurs mois de «chasse aux sorcières».

En écho à de nombreuses voix républicaines qui ont dénoncé l'attitude des médias au cours des deux années d'enquête, l'un de ses fils, Eric, a suggéré à plusieurs journaux et chaînes de télévision, dont le New York Times et CNN, de présenter leurs «excuses».

De retour en campagne jeudi

Donald Trump, qui retrouvera les estrades de campagne dès jeudi à Grand Rapids, dans le Michigan - l'un des Etats-clés lui ayant permis de l'emporter face à Hillary Clinton en 2016 - pourrait se servir du rapport Mueller pour galvaniser sa base électorale.

Ses adversaires démocrates sont désormais confrontés à un dilemme : doivent-ils tourner la page de l'affaire Mueller et décliner un programme permettant de «mettre fin au trumpisme», selon les termes du candidat à la primaire, Pete Buttigieg, ou doivent-ils continuer à insister, quotidiennement, sur les nombreuses zones d'ombre entourant de fait cette présidence ?

Le ministre de la Justice Bill Barr a publié dimanche soir un résumé de quatre pages du rapport Mueller, mais les leaders démocrates du Congrès ont exigé de le voir dans son intégralité, soulignant que M. Barr, nommé par Donald Trump, n'était «pas un observateur neutre».

Les démocrates insistent notamment sur le fait que, sur la question d'une potentielle entrave à la justice de la part de Donald Trump, le procureur spécial, Robert Mueller, n'a pas livré de conclusion définitive. «Si ce rapport ne conclut pas que le président a commis un crime, il ne l'exonère pas non plus», a écrit l'ancien patron du FBI. Mais Bill Barr a conclu de son côté que le document, qu'il a passé en revue entre vendredi et dimanche, ne mentionnait aucun délit susceptible d'entraîner des poursuites judiciaires sur le fondement de l'entrave à la justice.

Grâce présidentielle ?

«Loin de la «disculpation complète» revendiquée par le président, le rapport Mueller n'innocente clairement pas le président», ont de leur côté réagi les démocrates, Jerrold Nadler, Adam Schiff et Elijah Cummings, qui dirigent trois puissantes commissions parlementaires du Congrès.

Avec trois autres présidents démocrates de commissions parlementaires, ils ont réclamé lundi dans une lettre au ministre de la Justice que celui-ci «communiquent au Congrès le rapport entier» de M. Mueller,



ainsi que les documents sur lesquels il s'appuie, d'ici le «2 avril».

Donald Trump serait-il favorable à ce que le rapport soit rendu public ? «Cela dépend du ministre de la Justice. Cela ne me poserait aucun problème», a-t-il répondu.

Robert Mueller a mis un terme à ses investigations à l'issue d'une enquête de 675 jours qui a tenu le pays en haleine. Le chef d'accusation de «collusion» n'a jamais été retenu pour les 34 personnes mises en cause

dans ce dossier, parmi lesquelles six proches collaborateurs de M. Trump.

L'enquête a notamment entraîné le spectaculaire déchéance judiciaire de son ex-chef de campagne Paul Manafort, ou encore de son ex-avocat personnel, Michael Cohen, tous deux condamnés à de la prison pour des malversations diverses et des déclarations mensongères.

Le président envisage-t-il d'user de son droit de grâce pour certains de ses anciens

collaborateurs aujourd'hui écroués ? «Je n'y ai pas réfléchi», a-t-il dit, n'excluant pas clairement cette possibilité.

Hasard du calendrier, l'un de ses plus farouches et médiatiques détracteurs, l'avocat Michael Avenatti, a été arrêté lundi pour une tentative d'extorsion visant l'équipementier sportif, Nike ainsi que d'autres malversations financières.

AFP

USA : Un ancien de l'équipe de campagne de Trump renie ses aveux

■ George Papadopoulos, le premier membre de l'équipe de campagne de Donald Trump à avoir été inculpé par Robert Mueller dans le cadre de l'enquête russe, désavoue son accord de plaider coupable dans un livre publié mardi, assurant avoir été soumis à un chantage par les services du procureur spécial.

Papadopoulos, qui a été conseiller de Trump pour les affaires internationales pendant la campagne présidentielle de 2016, multiplie les attaques contre l'enquête Mueller depuis qu'il a fini de purger en décembre une peine de 12 jours de prison.

Il avait plaidé coupable en octobre 2017 d'avoir menti au FBI sur les dates et la nature de ses contacts avec un professeur maltais lié à des responsables du gouvernement russe.

Dans son livre, Papadopoulos déclare que les hommes du procureur Mueller l'ont averti que s'il refusait de plaider coupable, il serait inculpé pour ne pas s'être enregistré comme agent étranger dans le cadre de ses transactions avec un homme d'affaires israélien qui lui a versé 10 000 dollars en liquide.

«J'étais confronté à un choix : accepter les charges de mensonge ou celles du Fara (Foreign Agents Registration Act)», écrit-il dans *Deep State Target: How I Got Caught in the Crosshairs of the Plot to Bring Down President Trump* (Cible de l'Etat profond : Comment je me suis retrouvé en ligne de mire dans le complot visant à faire tomber Donald Trump).

«Mon histoire s'inscrit dans une histoire plus large. L'histoire de Trump et l'histoire d'arrêter Trump, ou d'essayer de le faire», poursuit Papadopoulos dans son livre. «La présidence Trump était la pre-

mière cible de toute cette folie.»

L'équipe du procureur spécial n'a pas commenté ces accusations. Robert Mueller a mis fin vendredi à ses investigations et transmis ses conclusions au ministre de la Justice William Barr, selon qui le procureur spécial n'a trouvé aucune preuve permettant de dire qu'il y a eu conspiration ou collusion entre l'équipe Trump et les efforts menés par la Russie pour interférer dans le résultat de l'élection présidentielle.

Dans son accord de plaider coupable, George Papadopoulos a reconnu que le professeur maltais, Joseph Mifsud, lui avait confié en avril 2016 que la Russie était en possession de milliers d'emails susceptibles de «salir» la candidate démocrate, Hillary Clinton.

En juillet 2016, le site Wikileaks avait publié des milliers de mails du Comité national démocrate, une opération menée par la Russie selon les agences de renseignement américaines.

George Papadopoulos avait admis avoir menti en assurant au FBI avoir obtenu ces informations de Mifsud avant d'être conseiller dans l'équipe de Donald Trump, alors qu'il travaillait déjà pour la campagne. Il avait également déclaré en mai 2016 à un diplomate australien, Alexander Downer, que la Russie possédait des «calomnies» sur Clinton, information transmise aux autorités américaines par l'Australie. Dans son livre, Papadopoulos affirme ne pas avoir cherché à mentir au FBI : «Sans consulter mon calendrier ou mes emails, je ne me souviens pas précisément de la chronologie des événements.»

AFP

Brésil

Bolsonaro ordonne une commémoration du coup d'Etat militaire de 1964

Le président du Brésil Jair Bolsonaro a ordonné lundi que soient organisées dans les casernes "les commémorations qui se doivent" pour le 55e anniversaire du coup d'Etat du 31 mars 1964 qui avait installé une dictature militaire de 21 ans, a annoncé son porte-parole.

« Notre président a ordonné au ministère de la Défense d'organiser les commémorations qui se doivent liées au 31 mars 1964 », a déclaré à la presse Otávio Régio Barros au palais présidentiel de Planalto.

Interrogé sur ce que recouvraient ces célébrations, il a répondu : « Ce que les commandants choisirent dans leurs garnisons, et dans le contexte dans lequel elles doivent être réalisées ».

M. Bolsonaro, ex-capitaine chez les parachutistes et dont le gouvernement comprend huit militaires parmi les 22 ministres, est un admirateur déclaré de la période de la dictature.

« Le président ne considère pas le 31 mars 1964 comme un coup d'Etat militaire », a précisé le porte-parole. « Il considère que la société rassemblée, sentant le danger que le pays était en train de vivre », a réussi ce jour-là en unissant « des civils et des militaires, à récupérer le pays et le remettre en marche ». Sans cela, « aujourd'hui nous aurions ici un type de gouvernement qui ne serait bon pour personne », a-t-il ajouté.

Thuriféraire du régime militaire au Brésil, Jair Bolsonaro, a également, depuis sa prise de fonctions le 1er janvier, cautionné les autres dictatures latino-américaines, comme celles du Paraguayen, Alfredo Stroessner (1954-1989) et du Chilien, Augusto Pinochet (1973-1990).

Ces régimes participaient au Plan



Condor, une coordination répressive en Amérique du sud, aux côtés de ceux d'Argentine, Bolivie, Uruguay et Brésil.

Avant la visite de M. Bolsonaro à Santiago la semaine dernière, le Frente Amplio de Chile (opposition, gauche) avait demandé au président Sebastian Pinera de déclarer le chef d'Etat brésilien persona non grata, car porteur d'un « discours de haine » et admirateur du régime Pinochet.

Déclarations polémiques

Jair Bolsonaro ne s'en est jamais caché, et a bâti une partie de sa popularité sur ce goût de l'autorité, multipliant les déclarations polémiques.

En juin 2016, il avait affirmé à la radio Jovem Pan : « L'erreur de la dictature a été de torturer sans tuer ».

Lors de la séance de la Chambre des députés où a été votée en avril 2016 la destitution de la présidente Dilma Rousseff (ex-guérillera torturée par les militaires), M. Bolsonaro avait dédié son vote au colonel qui était le chef du renseignement sous la dictature, accusé d'au moins six assassinats sous la torture. « A la mémoire du colo-

nel Carlos Alberto Brilhante Ustra, la terreur de Rousseff, je vote oui ! ».

En 2011, Mme Rousseff avait interdit à tous les corps de l'armée quelque commémoration que ce soit de la dictature.

Selon la Commission nationale de la vérité, il y eut durant la dictature brésilienne 434 assassinats et des centaines de détentions arbitraires et de tortures d'opposants. Des documents déclassifiés aux Etats-Unis l'année dernière ont montré que l'élimination de dissidents se décidait au palais présidentiel.

A la suite de l'éviction du président Joao Goulart en 1964, cinq généraux se sont succédé jusqu'en 1985 à la tête de la junte, qui a maté le congrès et l'a réorganisé autour d'un parti officiel (Arena) et d'une opposition contrôlée (MDB).

Le régime s'est durci en 1968 avec l'interdiction des manifestations, la censure et le jugement des prisonniers politiques par des tribunaux militaires. Des opposants et des artistes ont été arrêtés et beaucoup se sont exilés, comme les musiciens Gilberto Gil et Caetano Veloso.

AFP

L'ex-président Temer sort de prison, 4 jours après son arrestation

■ L'ex-président brésilien, Michel Temer, est sorti de prison lundi malgré de graves accusations de corruption, un juge ayant ordonné sa libération quatre jours après son arrestation, estimant que sa détention provisoire était « injustifiée ».

Michel Temer, 78 ans, a quitté le siège de la Police fédérale de Rio de Janeiro vers 18h40 (21h40 GMT), à bord d'une voiture de police noire.

Accusé d'être à la tête d'une organisation criminelle ayant détourné des centaines de millions d'euros, il avait été arrêté jeudi à Sao Paulo. Son interpellation avait fait l'effet d'une bombe au Brésil.

Le juge Antonio Ivan Athié, du tribunal fédéral TRF2, a décidé, selon un document auquel l'AFP a eu accès, d'accepter la demande d'habeas corpus déposée par la défense de M. Temer.

La décision concerne également les sept autres accusés détenus en même temps que l'ex-président, y compris l'ex-ministre des Mines et de l'Energie, Moreira Franco, autre cacique du Pmdb, parti de centre droit de M. Temer qui a fait la pluie et le beau

temps au Parlement pendant des décennies.

« Même s'il existe des indices qui incriminent les accusés, ils ne justifient pas la prison provisoire », a expliqué le magistrat, considérant que les accusés pouvaient attendre leur procès en liberté.

Le magistrat a justifié sa décision en évoquant l'absence d'éléments « qui montreraient qu'ils représentent une menace à l'ordre public ou qu'ils pourraient dissimuler des preuves ».

Le parquet, qui accuse l'ex-président d'être le chef d'une organisation criminelle qui aurait détourné jusqu'à 1,8 milliard de réais (417 millions d'euros), a annoncé qu'il ferait appel de cette décision.

Prédécesseur du président Jair Bolsonaro, Michel Temer avait été arrêté à Sao Paulo, 80 jours après avoir quitté le pouvoir, dans le cadre de l'opération « Lavage express ».

Cette enquête tentaculaire, lancée il y a exactement cinq ans, a mis au jour le plus grand scandale de corruption de l'Histoire du Brésil, autour de contrats du groupe

public pétrolier Petrobras, avec des grands groupes du BTP.

Le parquet a notamment évoqué un « système criminel sophistiqué » sur des projets de génie électro-mécanique dans la centrale nucléaire d'Angra, qui n'est toujours pas achevée.

Mais le juge Athié a considéré que la prison provisoire violait les « garanties constitutionnelles ». « Je ne suis pas contre « Lavage express », au contraire, je veux aussi voir notre pays libéré de la corruption qui le mine. Mais le combat contre ce fléau ne peut être légitime sans le respect des garanties constitutionnelles », a argumenté le magistrat. M. Temer était arrivé au pouvoir en août 2016, après la destitution brutale de la présidente de gauche, Dilma Rousseff - pour maquillage des comptes publics -, dont il était le vice-président.

Il est devenu jeudi le deuxième président brésilien emprisonné dans le cadre de l'opération « Lavage express », après Luiz Inacio Lula da Silva, en prison depuis avril 2018 pour corruption et blanchiment d'argent.

AFP

Le Mexique demande des excuses pour les "abus" coloniaux, l'Espagne refuse

■ Les plaies de la Conquête espagnole ont été rouvertes lundi avec les excuses demandées pour les «abus» contre les peuples indigènes du Mexique par le président Andrés Manuel Lopez Obrador au roi d'Espagne, et «fermement» exclues par Madrid. Le chef d'Etat mexicain a aussi écrit au pape François.

« J'ai envoyé une lettre au roi d'Espagne et une autre au pape pour que le récit des abus soit fait et que l'excuse soit présentée aux peuples indigènes (du Mexique) pour les violations de ce qu'on nomme aujourd'hui leurs droits de l'homme », a indiqué M. Lopez Obrador dans un message vidéo sur sa page Facebook.

Dans cette vidéo filmée sur le site archéologique maya de Comalcalco, dans le sud-est du Mexique, le président de gauche leur demande de reconnaître les violences subies par les peuples autochtones durant la Conquête, débutée après l'arrivée du premier conquistador, Hernan Cortes au XVIe siècle.

« Il y a eu des massacres, des levées d'impôts. La « Conquête », comme on la nomme s'est faite avec l'épée et la croix, des églises ont été édifiées sur les temples » préhispaniques, a-t-il rappelé.

« Le temps de se réconcilier est venu. Mais d'abord qu'ils demandent pardon », a ajouté Andrés Manuel Lopez Obrador, depuis son Etat natal de Tabasco.

La réponse du gouvernement espagnol a été rapide et sans équivoque. « Le gouvernement d'Espagne regrette que la lettre envoyée par le président mexicain à sa majesté le roi (d'Espagne Felipe VI), dont elle rejette fermement le contenu, ait été rendue publique », a-t-il indiqué.

« L'arrivée, il y a 500 ans, des Espagnols sur le territoire mexicain actuel ne peut pas être jugée à l'aune de considérations contemporaines », poursuit le gouvernement espagnol. « Nos peuples frères ont toujours vu le passé sans colère et dans une perspective constructive, comme des peuples libres avec un héritage commun et une influence extraordinaire ».

Trois siècles de colonisation

Le Mexique va commémorer en 2021 le bicentenaire de l'indépendance du Mexique et les 500 ans de la chute de Tenochtitlan, l'ancien nom de Mexico sous la domination aztèque. Celui que l'on surnomme Amló, suivant ses initiales, a dit y voir l'occasion d'une « réconciliation historique ».

Il s'est également rendu lundi dans la ville proche de Centla, théâtre de la première bataille entre Hernan Cortes et les peuples indigènes, le 14 mars 1519.

« Des milliers de personnes ont été assassinées durant cette période. Une culture, une civilisation s'est imposée à une autre », a dénoncé Lopez Obrador dans un discours. « Il y a encore des blessures ouvertes. Il est mieux de reconnaître que des abus et erreurs ont été faites ».

Le président mexicain a annoncé qu'il demanderait pardon pour l'« extermination » des peuples autochtones dans le Mexique indépendant, comme les Yaquis dans le nord du pays, ou les Mayas au sud, ainsi que pour les persécutions envers les immigrants chinois durant la Révolution mexicaine.

La Conquête espagnole du Mexique a débuté en 1519 avec une armée de moins de 1 000 hommes dirigée par Hernan Cortes. Ce fin stratège, parvenu à renverser l'Empire aztèque, a ouvert la voie à une période de colonisation de 300 ans.

Fin janvier, le président du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, a effectué une visite officielle au Mexique au cours de laquelle les pays ont réaffirmé leurs liens d'amitié et de coopération.

Société métissée

Le peuple mexicain est le produit d'un métissage culturel entre le Nouveau et l'Ancien Monde.

Selon une étude scientifique publiée par un organisme scientifique gouvernemental mexicain, 98% de la population mexicaine descend d'un mélange de populations autochtones, européennes (principalement espagnoles) et africaines.

M. Lopez Obrador, qui a pris ses fonctions le 1er décembre, s'est présenté comme un candidat anti-système, champion de la cause indigène.

Des polémiques éclatent régulièrement sur l'influence coloniale dans le Mexique d'aujourd'hui. Mi-mars, Jesusa Rodriguez, une sénatrice du parti d'Amló (Morena, gauche), avait, par exemple, suscité de nombreuses réactions en affirmant sur Twitter que le premier taco mexicain à la viande de porc, un animal introduit par les Espagnols au Mexique, avait été dégusté lors d'une cérémonie des conquistadors de Cortes pour célébrer la défaite aztèque.

« Rappelle-toi qu'à chaque fois que tu manges un taco de carnitas (au porc), tu célèbres la chute de Tenochtitlan », avait déploré la sénatrice au sujet de ce plat emblématique de la gastronomie mexicaine.

AFP

Le gouvernement dénonce une "attaque"

Le Venezuela de nouveau dans le noir

Une nouvelle panne de courant affecte depuis lundi midi Caracas et les grandes villes vénézuéliennes, attribuée comme la précédente par le gouvernement à une "attaque" contre la principale centrale du pays, ce que dément l'opposition.

En fin de journée, l'électricité commençait à revenir progressivement dans certains quartiers de la capitale, avant d'être de nouveau coupée peu avant 22H00 (2H00 GMT), attestant de la grande fragilité du réseau.

Ailleurs en province, tout semblait témoigner de l'instabilité du courant dont étaient encore privées de vastes zones du pays, y compris les grands centres urbains, malgré les affirmations de la vice-présidente Delcy Rodríguez qui a dénoncé un complot «impérialiste».

«Nous avons été victimes d'une attaque contre le système de production et de distribution d'électricité et plus précisément contre la centrale de Guri», dans le sud du pays, a accusé le ministre de l'Information Jorge Rodríguez à la télévision. Cette centrale, qui fournit environ 80% de l'électricité du Venezuela, avait déjà été mise en cause lors de la panne du 7 mars.

Mais le chef de l'opposition Juan Guaido a affirmé que cette nouvelle panne était due à une «surcharge de certains transformateurs» du réseau, citant «des fonctionnaires de Corpoelec», la compagnie publique d'électricité.

La panne est survenue à 13H20 (17H20 GMT) à Caracas, mégapole de cinq millions d'habitants soudain privée de transports publics, de téléphones et d'internet, ravivant de mauvais souvenirs dans la population éprouvée par la mégapanne du 7 mars qui a paralysé le



pays pendant une semaine.

«Mais comment vais-je rentrer chez moi ?» se demandait Ana Gonzalez, petite femme menue de 64 ans, employée dans un magasin qui s'appropriait à fermer en début d'après-midi. «Il n'y a pas de métro, il me faudra au moins deux heures parce que je me déplace lentement», confiait-elle à l'AFP sur les trottoirs encombrés de piétons cherchant à regagner leur foyer.

SinLuz

Outre la capitale, au moins dix-sept des 22 Etats vénézuéliens

abritant les grandes villes du pays ont été touchés, selon un bilan effectué par l'AFP grâce aux messages affluant sur Twitter, accompagnés du mot-dièse #SinLuz (#SansLumière).

D'est en ouest jusqu'à la frontière colombienne, et du nord au sud, la panne a concerné la grande majorité de la capitale et les Etats côtiers et leurs capitales régionales, qui abritent environ les deux tiers de la population.

Le pays se remet à peine de la panne généralisée du 7 au 14 mars, qui a suspendu les communications, les transports publics, la distribution de l'eau et du carburant

ainsi que les approvisionnements en nourriture, et créé une situation chaotique dans les établissements de soins.

Selon une étude du Parlement vénézuélien - dominé par l'opposition - et de l'ONG Medicos por la Salud, seule la moitié des hôpitaux du pays sont équipés de générateurs.

Les écoles et les administrations étaient restées fermées pendant sept jours et l'ensemble de l'économie, dont la production pétrolière, mise à l'arrêt.

Les réactions recueillies par l'AFP témoignaient de l'abandon de la population déjà forte-

ment éprouvée par la panne du 7 mars. «Tout ça nous entrave énormément dans nos activités» se lamentait Yoan, électricien qui mettait la main aux dernières finitions d'une boutique de yaourts glacés.

«Ils ne réparent rien, les experts les avaient pourtant prévenus», ajoutait Rafael, contraint de fermer son imprimerie.

E.T. et les Ovni

Mais dans leur malheur, les Vénézuéliens ironisaient aussi sur les explications officielles : «Qui vont-ils accuser cette fois? E.T. ?» se moquait Jorge Arreaza, juste avant l'intervention du ministre.

«Dans quelques minutes, Jorge Rodríguez (le ministre de l'Information, ndlr) va venir annoncer qu'un #OVNI envoyé par Trump et la droite vénézuélienne a lancé une attaque électromagnétique avec des armes extra-galactiques», avait prédit «Maiker23».

Le pays est habitué aux pannes de courant, surtout en province, où elles peuvent durer plusieurs jours. Mais la situation s'est fortement détériorée depuis 2017 et les pannes se font plus fréquentes.

Le chef de l'Etat Nicolas Maduro, dont le pouvoir est contesté par Juan Guaido qui s'est proclamé président par intérim le 23 janvier, avait annoncé la création d'une «commission d'enquête présidentielle» présidée par la vice-présidente Delcy Rodríguez pour enquêter sur la panne du 7 mars.

AFP

Etats-Unis

Le cannabis comestible envoie du monde aux urgences

Le nombre de visites aux urgences dues au cannabis dans un hôpital du premier Etat américain à avoir complètement légalisé cette drogue a triplé en quelques années, selon une étude qui avertit surtout des dangers des aliments infusés au cannabis.

L'expérience du Colorado avec le cannabis, autorisé pour usage récréatif en 2014, est la plus ancienne des Etats-Unis, ce qui rend l'étude publiée lundi dans les Annales de Médecine interne particulièrement intéressante. Le cannabis thérapeutique est légal dans 34 des 50 Etats américains, et l'usage récréatif l'est dans 10 Etats.

Les chercheurs ont analysé un demi-million de passages aux urgences de l'hôpital de l'Université du Colorado à Aurora de 2012 à 2016, dont environ 2.500 ont été au moins partiellement attribués à la consommation de cannabis.

Chaque année, le nombre de visites dues à la marijuana a augmenté, passant de moins de 250 en 2012 à plus de 750 en 2016.

Plus de 90% de ces visites étaient dues à l'inhalation, le reste étant pour du cannabis comestible, dans des cookies, des bonbons ou l'un des innombrables aliments dans lesquels les fabricants infusent du THC (tétrahydrocannabinol), la principale substance psychotrope de la plante.

En soi, le triplement du nombre de visites n'étonne pas Andrew Monte, professeur de médecine urgentiste et auteur principal.

«Dès qu'il y a un nouveau médicament dans une communauté, il y a plus de visites aux urgences liées à lui», dit le docteur Monte à l'AFP, par exemple des médicaments contre la tension artérielle.

En revanche, s'alarme-t-il, la proportion de visites dues au cannabis ingéré était bien supérieure à sa «part de marché». Dans le Colorado le cannabis comestible ne représente que 0,3% du poids de THC vendu, à comparer aux 10% des admissions aux urgences.

«Il existe une naïveté à l'égard du cannabis comestible», dit Andrew Monte. «Le phénomène comestible est connu des médecins urgentistes depuis longtemps, mais aucune donnée n'existait jusqu'à notre étude».

«Malheureusement, les effets du cannabis comestible sont beaucoup moins prévisibles et plus longs», ajoute-t-il. «Les gens ne s'attendent pas à ce que cela déclenche anxiété ou psychose». Le cannabis inhalé agit en moins de dix minutes, atteint un pic de concentration dans le sang en 30 à 90 minutes et est évacué en quatre heures.

Par ingestion, le pic prend trois heures, et le THC reste dans l'organisme jusqu'à 12 heures après ingestion. Cette lenteur peut conduire des consommateurs néophytes à manger trop, trop vite, provoquant intoxication et parfois des symptômes psychiatriques aigus.

Reda A.

Iran

Des inondations d'une rare ampleur font au moins 19 morts

At moins 19 personnes sont mortes et plus de 90 ont été blessées en Iran dans des inondations d'une rare ampleur qui continuent de sévir dans de nombreuses provinces frappées par de fortes pluies, selon un bilan provisoire des services de secours lundi.

Les pluies continueront de tomber jusqu'à mercredi, ont prévenu les services météo qui prévoient des précipitations allant jusqu'à 150 mm dans certaines provinces de l'ouest du pays au cours des prochaines 24 heures.

La police a déconseillé les trajets en voiture dans les prochains jours, de nombreuses routes étant bloquées par les inondations ou des glissements de terrain.

Un comité national de gestion de crise, activé par le gouvernement, a tenu sa première réunion pour faire face aux intempéries qui touchent 25 des 31 provinces iraniennes.

Au moins 17 personnes ont été tuées et 94 blessées dans la seule ville de Chiraz (sud), une autre personne a perdu la vie à Sar-e Pol-e Zahab (province de Kermanshah, ouest), et une personne est décédée dans la province du Lorestan (ouest), ont indiqué les services de secours.

Le travail des services de secours est ralenti par l'absence de nombreux employés en congé,

alors que l'Iran fête le Nouvel an persan.

A Chiraz, de nombreuses victimes étaient des vacanciers pris dans les inondations alors qu'ils entraient dans la ville à bord de leur véhicule.

«J'ai ordonné à tous les gouverneurs et à tous les fonctionnaires et responsables provinciaux du pays de rester à leur poste durant les prochaines 72 heures, lors desquelles la menace d'inondations sera maximale», a déclaré le premier vice-président Eshaq Jahangiri, à la TV d'Etat.

Le président Hassan Rohani a présenté ses condoléances aux familles des victimes et remercié les services de secours et l'armée, dans un communiqué.

Il a également ordonné «une enquête immédiate» sur les causes du bilan des victimes élevé à Chiraz.

Depuis le début des inondations, M. Rohani était en retrait, laissant ses ministres se rendre dans les régions touchées.

Des informations publiées par l'agence de presse Fars selon lesquelles M. Rohani était en vacances sur l'île de Qeshm (sud) ont provoqué les critiques de ses opposants conservateurs mais également de certains de ses alliés réformateurs.

Le vice-ministre de l'Intérieur, Mehdi Jamalnejad, a indiqué que

les conditions dans les provinces du Khouzestan, du Lorestan et de Kohkiluyeh et Buyer Ahmad étaient «extrêmement critiques», selon l'agence semi-officielle Isna.

Les inondations ont lieu principalement dans l'ouest et le sud-ouest du pays, quelques jours seulement après celles ayant frappé le 19 mars les provinces du Golestan et de Mazandaran, dans le nord-est. Aucun bilan officiel des dommages causés dans ces provinces n'a été communiqué.

L'organisation de gestion des crises et le ministère de la Santé, en charge des hôpitaux, ont annulé tous les congés et sont en alerte.

L'aéroport Mehrabad de Téhéran, qui assure des vols intérieurs, a annulé ou repoussé la majorité des dessertes à cause des conditions météo dans les villes de destination.

Des centaines de villages subissent des coupures d'électricité et d'eau, tandis que les routes ont été endommagées dans les régions affectées, ont rapporté des médias locaux.

L'armée a été mobilisée pour venir en aide aux régions les plus touchées. Des villages ont été évacués face à un risque croissant de crues et de débordements de barrages.

AFP

Touggourt (Ouargla)

Restauration de près de 50% de l'antique mosquée des Béni Djellab

Les travaux de restauration menés actuellement au niveau de Djamaâ El Atiq (mosquée antique) des Béni Djellab à Touggourt, sont à moitié réalisés, a-t-on appris lundi du directeur de la culture de la wilaya de Ouargla.



Entamée au second semestre de 2018, cette intervention d'urgence, dont la gestion a été confiée à un bureau d'étude spécialisé sous la supervision d'un architecte qualifié, est à 50% d'avancement des travaux et permettra, une fois finalisée, de préserver le cachet typique de ce lieu de culte et lui rendre son ancien rayonnement religieux et culturel, a indiqué à l'APS, Mokhtar Guermida.

Il s'agit, entre autres travaux, de la remise en état de cette bâtisse après les différentes dégradations subies au fil des ans, notamment les fissures et l'humidité dans les murs, en utilisant des matériaux de construction locaux, a-

il fait savoir. Cette mosquée, qui présente un véritable symbole de l'architecture islamique maghrébine, est appelée à contribuer à la promotion du tourisme culturel dans la wilaya de Ouargla, qui recense environ 400 mosquées, en plus d'une trentaine de zaouias, dont celles des confréries El Kadiria à Rouissat et Tidjanja à Témacine, a ajouté M. Guermida.

Classé patrimoine national depuis 2015, Djamaâ El Atiq, qui a été fondée par le sultan Ibrahim Ben Djellab en 1220 de l'hégire (1805 du calendrier grégorien) est implanté dans le vieux ksar de Mestaoua au cœur de la ville de Touggourt. Il est composé, notamment

d'une grande cour ceinte d'arcades, ainsi que de deux petits patios, une fontaine, une grande coupole verte et un minaret de forme carrée. A l'intérieur, la mosquée dispose d'une grande salle de prière sous la coupole et d'un mihrab décoré de sculptures en plâtre, outre des dizaines de piliers et de voutes. Cheikh Ibrahim Ben Djellab est l'un des 36 sultans ayant régné durant environ quatre siècles (1414 à 1854) sur le Royaume des Béni Djellab (descendants des Mérinides), basé à Touggourt et qui s'étendait alors de la région d'Ouled Djellal (Biskra) au Nord au Chott Djérid (Sud tunisien) et El Oued à l'Est, ainsi que Ouargla et N'goussa au Sud-Ouest. Auparavant,

Djamaâ El Atik de Touggourt avait une école d'apprentissage du Saint Coran, de la Sunna (conduite du prophète Mohamed Qssli) et du fiqh, encadrée par des chouyoukh et Oulema de la région, notamment Mohamed Ben Abdelkrim, Mohamed Ben Brahim El Fassi, Mohamed El Tahar El Obeidi et El Hadj Adamou.

Il était aussi un lieu fréquenté par plusieurs personnalités religieuses célèbres telles que Cheikh Abdelhamid Ben Badis, Mohamed El Bachir El Ibrahim, Cheikh Abderrahmane Ben Mohamed El Djilali, Cheikh Ahmed Hammani et autres.

R. C.

Théâtre régional d'Oran (TRO)

Nouvelle édition de la manifestation «Vacances au théâtre»

Plusieurs spectacles sont au menu de la nouvelle édition de la manifestation «Vacances au théâtre» qui débutera aujourd'hui au Théâtre régional d'Oran (TRO) pour une semaine d'activités, a-t-on appris lundi, du directeur de cette structure culturelle.

«Des spectacles à caractère ludique et pédagogique sont à l'affiche dans le cadre de ce programme d'animation visant à combler utilement le temps libre des petits durant cette période de vacances scolaires», a précisé à l'APS, Mourad

Senouci.

Le coup d'envoi de cette édition coïncidera, aujourd'hui, avec la célébration de la Journée mondiale du théâtre où les enfants auront rendez-vous avec *Pinocchio*, adapté et mis en scène par Kada Bensmicha.

En plus de ce numéro de marionnettes qui affiche complet depuis sa création en octobre dernier, les petits iront également à la découverte d'autres productions à succès à l'instar de *Tahouissa bel karroussa* de Mohamed Mihoubi.

Les pièces *El achrar el thalata*, 100% environnement et *Ennahla* figurent aussi parmi les affiches, mettant en vedette de jeunes comédiens des troupes locales aux côtés de ceux du Théâtre régional d'El Eulma qui proposent des contes sur fond d'ombres chinoises.

Les spectacles de la semaine «Vacances au théâtre» sont programmés à raison de deux séances quotidiennes, matinée (11h) et après-midi (15h), a indiqué la direction du TRO.

R. O.

Vacances scolaires à Annaba Des ateliers de lecture et des spectacles d'animation proposés aux enfants

Les enfants de Annaba ont renoué, au début de cette semaine, avec la manifestation «Lire en fête» proposant à l'occasion des vacances scolaires, des activités de divertissement et des animations culturelles.

A la Maison de la culture Mohamed Boudiaf et la bibliothèque principale de lecture publique Siimane Barkat, des ateliers de lecture, d'initiation à l'écriture sont ouverts depuis dimanche et invitent les enfants à donner libre cours à leur imagination pour parler et écrire sur autant de thèmes qu'ils désirent, sur la nature et ses composantes, sur les valeurs et le civisme entre autres.

Initiée par la direction locale de la culture, la manifestation «Lire en fête» lance la petite caravane, qui sillonnera, jusqu'au 31 mars courant, les différentes communes de la wilaya et invitent les enfants à la lecture et l'évasion en leur proposant des titres et des histoires à lire, à réécrire et à imaginer des épilogues, soulignent les organisateurs.

Au théâtre Azzedine Medjoubi, des pièces, des tours de magie et des clowns accueillent les bambins et leur assurent divertissements, détente et éclats de rire.

La manifestation a débuté avec la pièce théâtrale *La cité des princes* de l'association Baraem El Fan de Skikda et les enfants ont encore rendez-vous avec d'autres spectacles, *Mosaïque* de la coopérative artistique Banat Hawaa d'Alger, *Wagon des rêves*, *Royaume sous la mer* et *Manal et la magicienne du sable* du théâtre régional de Annaba entre autres.

M. S.

Mila

Lancement de l'étude portant sur la protection des sites archéologiques

Les services de la direction de la culture de la wilaya de Mila ont entamé l'étude portant sur la protection des sites archéologiques de Aïn El Karma dans la commune d'Ouled Akhlouf et Boutkhmaten dans la commune d'El Mechira, a-t-on appris lundi du service du patrimoine culturel de cette direction. Cette opération qui a mobilisé une enveloppe financière de 20 millions de DA, a été confiée à un bureau d'étude spécialisé dans le domaine de la sauvegarde des sites archéologiques a précisé à l'APS le responsable de ce service, Lazghed Chiaba, soulignant que des délais de trois et neuf mois seront respectivement consacrés à la réalisation et au suivi de cette étude.

Selon le même responsable, cette opération vise à protéger les sites de Aïn El Kerma et Boutkhmaten où de nombreux vestiges romains, couvrant plusieurs hectares, ont été découverts.

La wilaya de Mila dispose d'autres sites archéologiques faisant actuellement l'objet d'efforts de sauvegarde, a-t-il ajouté, citant à cet exemple les sites de Lebaâla dans la commune d'El Athmania, où se trouve des vestiges romains, du Palais de l'Agha dans la commune de Ferdjioua et la mosquée d'Abou El Mouhadjer Dinar située dans le vieux Mila. M. Chiaba a, par ailleurs, fait savoir que tous ces sites et monuments sont classés patrimoine culturel de Mila.

H. T.

«PAROLES DE FEMMES»

«La première condition pour être heureux est de se croire indispensable au bonheur d'un autre ; cela fait accepter la vie.»

Diane Beausacq



FEMMES

ILS ONT DIT :

«Le bonheur, c'est un choix.»

David Sandes

ACTU-FEMMES Page animée par Tinhinan

Meghan Markle affublée d'un petit surnom pas franchement agréable

Près d'un an après son arrivée au palais de Kensington, Meghan Markle a encore bien du mal à faire l'unanimité auprès des membres de son staff, qui l'auraient affublée de plusieurs surnoms, le dernier en date n'étant pas des plus flatteurs...

Lorsque le chat n'est pas là, les souris dansent. 10 mois après son mariage somptueux avec le prince Harry en la chapelle Saint-Georges à Windsor, Meghan Markle prend encore ses marques dans cette toute nouvelle vie, loin, très loin de l'industrie hollywoodienne dans laquelle elle a évolué. Très apprécié par certains membres de la famille royale britannique, notamment par son beau-père, le prince Charles, avec qui elle partage régulièrement des moments de complicité lors de leurs sorties officielles, la duchesse de Sussex ne semble pas connaître le même succès auprès des employés du palais de Kensington.

En novembre dernier, déjà, Melissa Touabti, l'assistante française de Meghan Markle, donnait sa lettre de démission à la Duchesse, lassée de la pression quotidienne qu'impliquait son travail. Puis, il y a quelques jours, c'est Amy Pickerill, la secrétaire privée de la future maman, qui annonçait son départ aux membres du Palais. Un énième coup dur pour Meghan Markle, accusée par ses équipes d'avoir un caractère très difficile à gérer. Selon les informations révélées par le magazine britannique *Tatler*, le staff du palais de Kensington aurait trouvé un nouveau surnom pour l'épouse du prince Harry, «Me-gain», un jeu de mots dont ils ne sont pas peu fiers et qu'ils utiliseraient à chaque fois qu'elle a le dos tourné. Il y a quelques semaines, certaines rumeurs prétendaient que l'ancienne actrice avait également été surnommée «Duchesse Difficile» par ses employés. Sale temps pour la future maman...



STRESS ET KILOS



Ceux qui ont tenté un régime en période de stress le savent, la mission est ardue. Hormonalement, physiologiquement, stress (à un niveau élevé) et minceur ne vont pas ensemble. Les raisons...

En vacances, le corps s'affine souvent par surplus d'activités mais aussi par relaxation. En effet, le stress, vrai moteur quand il est ponctuel, se révèle nocif quand il s'installe.

Le stress donne faim : Fatigué, préoccupé, on a tendance à chercher le réconfort dans la nourriture...sans y trouver ce qu'on y cherche. On engloutit mais la sensation de satiété n'arrive pas toujours. Le stress provoque un dérèglement hormonal : le corps veut puiser dans les réserves pour affronter les angoisses...pour mieux se remplir à nouveau en anticipation d'un nouveau pic...

LE STRESS CRÉE DES STOCKS DE GRAISSES :

C'est la conséquence du dérèglement évoqué plus tôt. Le corps réclame de la nourriture, non pour un effort immédiat mais en prévision d'une agression à venir. En bref, il joue les hamsters. Par ailleurs, le stress modifie le métabolisme des graisses et les fait davantage circuler dans le sang donc stocker.

LE STRESS FAIT PRENDRE DU VENTRE :

Il n'y a pas que la manque d'abdominaux, la ménopause ou la bière qui donnent du bidon. Le stress est également l'ennemi du ventre plat, ciblant l'abdomen comme l'a montré une étude de l'université de Yale comparant des femmes soumises à plus ou moins de pression.

LE MANQUE DE SOMMEIL FAIT

SALIVER :

En étudiant l'IRM d'hommes et de femmes dormant tantôt 4 heures tantôt 9 heures, des chercheurs américains ont pu mettre en évidence un lien entre sommeil et fringales. Le manque de repos provoque une plus grande activité neuronale face à un stimuli alimentaire.

COMMENT LUTTER :

Dormez, prenez votre temps, limitez la "consommation-stress". Cela signifie éviter les stimulants en se limitant à 2 à 3 cafés par jour. Privilégiez des temps de repas de 20 à 30 minutes plutôt qu'un grignotage express. En 10 minutes, le cerveau n'a pas pris en compte que vous vous alimentiez et réclame encore son dû !

On se détend !

L'ANTI-ÂGE POUR CHEVEUX

antirides, on voit comment ça marche. Le soin cheveux anti âge à la kératine, c'est plus subtile. Comment ça marche et pourquoi votre tignasse pourrait bien être intéressée par cette nouveauté des salons de coiffure ? «Sans shampooing spécifique, sans soin pour les nourrir, les hydrater, les revitaliser, nos cheveux feraient grise mine». Myriam Kéramane, est coiffeuse et créatrice des cosmétiques Myriam K., anciennement Kérat-in. Elle a mis en place un soin dérivé du lissage brésilien, véritable anti-âge capillaire qui mêle l'action de la kératine à l'acide hyaluronique. La jeune femme a ciblé un besoin de ses clientes qui rêvaient de l'effet soyeux, solide et souple donné par la kératine sans chercher le lissage. Elle nous explique l'intérêt et le fonctionnement de cet enveloppement pratiqué en salon et qui cartonne depuis le début de l'année.

QUELS SONT LES ENNEMIS DE LA JEUNESSE

DU CHEVEU?

La pollution, les brushings à répétition, les lissages à gogo, les shampooings détergents, les colorations... Le stress et une alimentation déséquilibrée impactent également la chevelure. Les fourches sont le principal signe de vieillissement visible : la pointe endommagée s'ouvre et peut remonter le long du cheveu qui devient sec, rêche, plus difficile à coiffer.

A QUEL ÂGE VIEILLISSENT LES CHEVEUX ?

Cela va dépendre de la nature et du vécu du cheveu. Ils évoluent surtout en fonction des hormones. Les cheveux de bébé sont différents de ceux d'un adolescent etc. Mais c'est vers 35/40 ans que le cheveu devient moins dense, plus fin, plus terne.

COMMENT TROUVE-T-ON UNE SOLUTION À UN FACTEUR HORMONAL ?

Le soin cheveux anti âge à la kératine est une solution uniquement extérieure, qui concerne l'aspect du cheveu. Avec le temps, la chevelure produit

A quoi ça sert ?

moins de kératine, qui sert à rendre le cheveu résistant, qui est son ingrédient anti-casse. La créatrice des soins Myriam K. a imaginé un soin cheveux qui mélangeait cet actif naturel à l'acide hyaluronique. Ce dernier apporte de la souplesse, de la brillance, régénère les molécules et booste l'effet de la kératine.

UN SOIN CHEVEUX ANTI-ÂGE POUR QUELS EFFETS ?

Immédiatement après le soin d'environ 45 minutes, la chevelure est renforcée, elle a gagné en soyeux et en souplesse, en volume, et les couleurs peuvent être vivifiées.

Attention : si vous utilisez un shampooing au chlore de sodium (comme 99% des shampooings), l'effet du soin sera très vite atténué, le sel étant un corrosif de la kératine.



Les DÉBATS

Quotidien national

d'information

Edité par la SARL

MAHMOUDI INFO

Le fondateur

Abderrahmane Mahmoudi

Gérante Naïma MAHMOUDI • Directeur de la publication Nadjib STAMBOULI

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.63.45.42 -

Fax : 021.63.45.13 - Service Publicité : 021.63.42.65 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

SPORTS

La LFP tergiverse encore

Une programmation qui laisse à désirer



Encore une fois, la Ligue professionnelle de football tergiverse et n'arrive pas à se fixer sur une programmation claire que ce soit pour la suite des championnats de L1 ou 2 ou bien les matchs en retard qui restent toujours en poste. Il ne se passe pas un jour sans que la Ligue ne donne une programmation pour l'annuler quelque temps après. Certes, la situation du pays est pour beaucoup dans ces changements effectués par l'instance qui gère les deux championnats professionnels, mais il

reste aussi que cela est dû aussi au cavalier seul de la Ligue qui n'a pas prêté en considération les propositions faites par certains clubs et ce depuis le début de la saison. Ainsi, il y a eu d'abord les reports des matchs amicaux qui étaient prévus les 21 et 28 mars qui ont été reportés à une date ultérieure. Trois matchs étaient concernés par cette déprogrammation et qui concernent les équipes qui étaient retenues par les matchs de la compétition africaine. Il y a ensuite, le derby NAHD-MCA prévu une première fois le 4 avril avant

qu'il ne soit ramené au 2 et ensuite reprogrammé encore une fois le 4. Le CRB dont le match face au DRBT a été reporté il y a un mois en raison des conditions climatiques, devra jouer dans un contexte très difficile, étant donné que son calendrier sera démentiel. Le club de Laâkiba appréhende cette situation, sachant qu'il joue sa survie en Ligue I et cela risque de compliquer sa situation si on sait qu'il disputera des matchs très difficiles face à des équipes qui jouent les premiers rôles et d'autres qui jouent aussi leur survie en Ligue I. Il est clair qu'on se dirige droit vers une condition très pénible et le calendrier ne sera pas respecté comme souhaité. Le championnat devrait aller au-delà de la date qui était prévue, à savoir, fin mai, étant donné qu'il reste de nombreux matchs à disputer, en plus de la Coupe d'Algérie, sachant que cette saison il y a une nouvelle programmation avec les matchs en aller-retour lors des deux tours, quarts et demi-finale de la Coupe d'Algérie. D'ailleurs, le président de la FAF, Zetchi, a déclaré que la date de la finale de la Coupe d'Algérie risque d'être changée si la situation reste la même, avec tous ces reports dans la programmation.

Imad M.

Fédération internationale de boxe Meziane désigné membre de la commission des entraîneurs de l'AIBA

■ Le Directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de boxe (FAB), Mourad Meziane, fait son entrée à la Commission des entraîneurs de l'Association internationale de boxe (AIBA), a-t-on appris lundi de l'intéressé. La désignation de Mourad Meziane intervient suite à la décision prise lors des travaux du Comité exécutif de l'AIBA, présidé par le patron de l'instance internationale, l'Ouzbek Gafur Rakhimov. «J'ai le plaisir d'annoncer que les membres du Comité exécutif de l'AIBA ont décidé de vous désigner au sein de la Commission des entraîneurs de l'instance internationale. Je suis persuadé qu'avec vos connaissances et votre expérience, vous contribuerez de manière efficace aux activités de cette commission. Je voudrais vous souhaiter la bienvenue dans ce nouveau poste et je suis impatient de travailler étroitement avec vous.», lit-on sur la décision signée par Gafur Rakhimov. Outre la désignation de Mourad Meziane, le Comité exécutif a intronisé également l'Algérien Hocine Oucherif au sein de la Commission médicale.

Lutte/Assemblée générale de l'UWW-Africa Approbation des bilans moral et financier

■ Les membres de l'assemblée générale de l'Union africaine de la lutte (UWW-Africa), ont adopté les bilans moral et financier de l'année 2018 ainsi que le plan d'action 2019, lundi à la veille de l'ouverture des championnats d'Afrique de lutte (cadets, juniors, seniors et féminine), prévus du 26 au 31 mars à Hammamet en Tunisie. Le président de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA), Rabah Chebbah, a pris part aux travaux en sa qualité de secrétaire général de l'instance africaine, en présence du président de l'UWW-Africa, le Marocain Fouad Meskout. Organisée à la veille de l'ouverture des championnats d'Afrique de lutte, cette assemblée a vu également le dépôt de candidatures pour l'organisation des championnats d'Afrique 2022 et 2023. Cinquante-six (56) athlètes des sélections algériennes de lutte (cadets, juniors, seniors et féminine), prendront part du 26 au 31 mars à Hammamet (Tunisie) aux championnats d'Afrique de lutte qui verront la participation de pas moins de 375 athlètes.

Schalke 04

Bentaleb toujours indésirable dans le groupe

■ Le nouveau coach du Schalke 04, Huub Stevens, vient d'annoncer que la sanction envers le milieu de terrain algérien, Nabil Bentaleb, était toujours d'actualité et cela malgré les explications pertinentes de l'ancien de Tottenham.

Ainsi, l'ancien international néerlandais a déclaré au média Bild : «Je l'ai félicité, mais la situation est la même». Un entêtement étonnant de la part de l'ancien coach du PSV Eindhoven. Pour rappel, Nabil Bentaleb a expliqué les raisons de son absence dans une déclaration sur les réseaux sociaux.

Le nouveau staff du club allemand aurait trouvé en la personne du milieu de terrain de 24

ans le parfait bouc émissaire pour la saison catastrophique qu'est en train de vivre les Bleus Royaux.

L'équipe de Schalke 04 qui vient de recevoir une véritable humiliation en Ligue des champions face à Manchester City (7-0) est en train de vivre l'une de ses pires saisons en Bundesliga allemande. Pour rappel, le milieu de terrain algérien a été écarté de l'équipe première du club allemand pour ne pas avoir assisté au dernier match des siens en Bundesliga, depuis les tribunes.

Les hommes de Huub Stevens sont à la 15ème place du championnat à seulement trois points du premier reléguable, Stuttgart.

Championnat d'Afrique des clubs dames de Volley-ball Les Egyptiennes d'Al-Ahly remportent le sacre

■ La formation égyptienne d'Al-Ahly du Caire a remporté le Championnat d'Afrique des clubs de volley-ball féminin, en s'imposant devant son homologue tunisien du CF Carthage sur le score de 3 sets à 1 (21-25, 25-15, 25-11, 25-19), en finale disputée lundi au Caire. C'est la dixième trophée africain pour les volleyeuses égyptiennes qui détiennent le record de titres remportés devant l'équipe kenyane de Pipeline (6). La 3e place est revenue Kenyanes de Pipeline qui ont battu les Algériennes du GS Pétroliers 3 sets à 0 (22-25, 17-25, 18-25). Le GS Pétroliers

éliminé en demi-finale par le CF Carthage 3 sets à 1 (25-23, 24-26, 16-25, 24-26), avait battu en quart de finale Prisons du Kenya 3 sets à 1 (25-18, 25-20, 22-25, 25-21). 17 clubs répartis en 4 groupes (A, B, C, D) ont pris part à cette édition qui s'est disputée du 15 au 25 mars dans la capitale égyptienne.

Match de classement (3-4 places) :
GS Pétroliers (Algérie) - Pipeline (Kenya) 0-3
Finale :
CF Carthage (Tunisie) - Al-Ahly du Caire (Egypte) 1-3

Voile

La sélection (seniors/dames) de la série RSX en stage en Espagne

■ La sélection algérienne (seniors / dames) de la série RSX a embarqué lundi pour Palma De Mallorca (Espagne) où elle doit effectuer un stage bloqué, pour préparer les prochains Championnats d'Afrique de la discipline, qui seront qualificatifs aux Jeux Olympiques de 2020 à Tokyo (Japon), a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de voile (FAV). «La sélection nationale est composée de trois athlètes, à savoir : Katia Belabès, Amina Berrichi et Meriem Rezouani» a indiqué l'instance fédérale, en précisant que ce trio est «encadré par l'entraîneur national Manar Bouhajira». Berrichi, sociétaire du Club Sindbad (Oran) a remporté le Championnat national des séries olympiques, clôturé samedi Bordj El Bahri, devant Rezouani, du Club Nautique El Marsa, qui avait pris la deuxième place, au moment où Belabès, sociétaire du Club JSM Marsa, avait complété le podium, en prenant la troisième place. Les Championnats d'Afrique 2019, qui seront qualificatifs aux JO de Tokyo, se dérouleront du 6 au 12 octobre à Alger.

Ligue des champions de la CAF (quarts de finale)

CSC-ES Tunis les 6 et 13 avril

■ La double confrontation des quarts de finale de la Ligue des champions entre les Algériens du CS Constantine et les Tunisiens de l'ES Tunis aura lieu les 6 et 13 avril prochain, selon le programme de la compétition publié ce lundi par la Confédération africaine de football (CAF). Le match aller se déroulera le samedi 6 avril prochain à 17h00 au stade Echahid Mohamed Hamlaoui de Constantine tandis que la manche retour aura lieu le samedi 13 avril à

17h00 au stade olympique de Rades (Tunis). En cas de qualification, le représentant algérien affrontera le vainqueur de la double confrontation entre les Tanzaniens de Simba SC et les Congolais de TP Mazembe.

Un match à huis clos pour les Sanafirs

Par ailleurs, la Confédération africaine de football (CAF) a infligé un match à huis clos au CS Constantine, qui accueillera du coup

l'ES Tunis en l'absence de son public, a annoncé ce lundi le club pensionnaire de Ligue 1 sur sa page Facebook. Le champion d'Algérie sortant a souligné qu'il va déposer un recours, selon la réglementation en vigueur. Le CSC, dont il s'agit d'une qualification historique à ce stade de l'épreuve, a bouclé la phase de poules (Gr.C) à la 2e place avec 10 points, derrière leader du TP Mazembe (11 points).

Sommet arabe

Libye, Syrie, Palestine, dossiers cruciaux dans l'agenda

Le dossier de la Libye sera crucial dans l'agenda du prochain Sommet de la Ligue arabe pour aider ce pays à sortir de la crise, régler les conflits entre les principaux acteurs libyens et trouver une solution pacifique, a déclaré le ministre des Affaires étrangères tunisien, Khemaies Jhinaoui, dont le pays abritera le sommet le 31 mars.

Le chef de la diplomatie tunisienne a mis en avant le rôle du Représentant du secrétaire général de l'ONU en Libye, Ghassan Salamé, qui, a-t-il indiqué, a déployé des efforts pour la mise en place d'une feuille de route et d'un processus pacifique.

«Identifier une solution pacifique pour la Libye est nécessaire à la sécurité dans la région arabe», a-t-il souligné, déclarant que le sommet sera l'occasion de réaffirmer le soutien à l'émissaire de l'ONU et la volonté de l'aider à poursuivre la mise en application de la feuille de route qu'il a déjà entamé.

La Tunisie, a-t-il poursuivi, va abriter dans le cadre des travaux du Sommet arabe, une réunion quadripartite, en présence de l'ONU, l'Union africaine, l'Union européenne et la Ligue arabe pour débattre des moyens de concrétiser la feuille de route et de l'organisation d'élections libres en Libye avant la fin de l'année.

S'agissant de la reconstruction de la Libye et de la contribution de la diplomatie économique tunisienne dans ce domaine, M. Jhinaoui a indiqué que «le volet économique dans la diplomatie tunisienne est un choix stratégique vu l'importance des défis de développement auxquels fait face la Tunisie».

Par ailleurs, la Syrie sera également à l'ordre du jour de toutes les réunions arabes et sera abordée lors du sommet de Tunis, a indiqué M. Jhinaoui cité par l'agence tunisienne TAP.

«Les processus politiques de l'heure, a-t-il expliqué, exigent des dirigeants arabes de s'intéresser à la situation en Syrie pour faire sortir le pays de la crise et lui permettre de retrouver sa place au sein de la nation arabe».

«La Syrie est l'un des pays fondateurs de la Ligue des Etats arabes (LEA) et sa place naturelle est parmi le groupe arabe», a-t-il souligné. Toutefois, «la question de sa réintégration devra être une décision prise à l'unanimité par les dirigeants arabes comme cela fut le cas en 2011 lorsque son adhésion a été suspendue», a-t-il poursuivi.

Outre la Libye et la Syrie, les dossiers arabes les plus pertinents qui seront débattus lors du prochain sommet arabe, M. Jhinaoui a relevé que la cause palestinienne et le conflit israélo-arabe seront les deux questions persistantes à l'ordre du jour du sommet. Il s'agira pour les dirigeants arabes d'examiner les moyens de replacer la cause palestinienne en tête de leurs priorités et de celle de la communauté internationale.

«Le Sommet arabe va oeuvrer pour faire de la cause palestinienne la priorité des priorités des dirigeants arabes. Il sera question d'un nouveau départ dans la perspective de susciter plus d'intérêt pour la cause sur la scène internationale et d'aider les Palestiniens à édifier un état indépendant sur ses terres avec pour capital al-Qods acharif», a déclaré Jhinaoui.

Il a souligné que d'autres dossiers d'actualité sur la scène arabe seront abordés lors de ce Sommet, dont le conflit au Yémen, tout en mettant l'accent sur le processus politique engagé dans ce pays sous l'égide de l'ONU.

R. N.



Télévision publique

Installation de Lotfi Cheriet au poste de DG



Le nouveau directeur général de l'Entreprise nationale de la télévision (Eptv), Lotfi Cheriet, a été installé, hier, à son poste, en remplacement de M. Toufik Khelladi, appelé à d'autres fonctions.

Présidant la cérémonie d'installation, le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a salué, à cette occasion, «les efforts de M. Khelladi consentis au service du pays et du secteur de l'information, en tant que journaliste et dirigeant», notamment pendant l'exercice de ses fonctions à la tête de l'Eptv.

Il a félicité, en outre, le nouveau DG de l'Eptv, lui souhaitant «davantage de réussite, en particulier en cette conjoncture particulière que vit le pays, qui exige de nous, et plus que jamais, davantage

de dévouement et de loyauté, au service du pays et des institutions de la République». Remerciant le Président de la République pour la confiance dont il a été investie, M. Cheriet a affirmé, pour sa part, qu'il arrive à «un moment très difficile et compliqué», se disant confiant quant à sa capacité de faire face «à tous les défis et enjeux qui se posent, en apportant des contributions à même de développer et d'organiser l'Eptv».

A ce propos, il a mis l'accent sur «la nécessité de définir des objectifs clairs, dont la promotion de contenus médiatiques aux plus hauts niveaux de professionnalisme, d'ouverture et de crédibilité, ainsi que le développement de grilles de programmes de qualité avec l'ouverture sur les différentes franges de la société», pour que l'Eptv «s'érige en service public».

Pour sa part, M. Khelladi a indiqué que «l'Eptv et le service public n'ont rien à craindre grâce aux cadres capables d'assurer ce service en tant qu'action stratégique pour l'avenir du pays», soulignant qu'il a bénéficié du «plein soutien des cadres et des personnels de la télévision ces dernières années», tout en souhaitant à M. Lotfi Cheriet succès et réussite dans ses nouvelles fonctions à la tête de l'Eptv.

Des journalistes, des travailleurs et des techniciens de l'Eptv avaient organisé, ces dernières semaines, des sit-in, revendiquant le respect du «service public» et «l'objectivité dans le suivi des développements que connaît le pays».

R. N.

DGSN

Un plan de sécurité pour les vacances de printemps

La direction générale de la Sûreté nationale (Dgsn) a mis en place un plan opérationnel pour sécuriser les déplacements et activités de citoyens à travers l'ensemble du territoire de compétence de la Sûreté nationale et ce à l'occasion des vacances scolaires de printemps, a indiqué, lundi, un communiqué des services de l'information de la Dgsn.

Ledit plan consiste en le renforcement de la présence des dispositifs sécuritaires au niveau des principaux axes routiers, des gares rou-

tières, des gares ferroviaires et les places publiques ainsi que les lieux de loisirs et de divertissements, en sus des espaces attirant les citoyens et les familles, a précisé le communiqué. A cet effet, la Dgsn appelle les usagers de la route à faire preuve de prudence et à respecter les règles de la sécurité routière, ajoute la même source.

Elle rappelle, en outre, le numéro vert 15-48 mis à la disposition des citoyens 24h/24 et 7j/7, conclut la même source.

K. M.

ACTU...

Pour avoir participé au mouvement de protestation

Le Conseil supérieur de la magistrature dément la suspension de magistrats

Le Conseil supérieur de la magistrature a démenti, lundi dans un communiqué, les informations relayées par certains médias et réseaux sociaux concernant la sanction et la suspension de 86 magistrats ayant participé au mouvement de protestation populaire. Le Conseil supérieur de la magistrature apporte ce démenti en sa qualité de «seul habilité à contrôler la discipline des magistrats, conformément à l'article 21 de la loi organique 04-12 du 6 septembre 2004, fixant la composition, le fonctionnement et les attributions du Conseil supérieur de la magistrature». Il a souligné, dans ce cadre, que les mesures disciplinaires «sont fixées par la seule loi organique suscitée», indique le communiqué.

H. T.

M'sila

Secousse tellurique de magnitude 3.0 degrés

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3.0 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée mardi à 8h40 dans la région de Zarzour, dans la wilaya de M'sila, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (Craag) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 16 km au sud-est de la région de Zarzour, précise le communiqué.

R. N.

Accidents de la route

32 morts en une semaine

Trente-deux personnes ont trouvé la mort et 1 227 autres ont été blessées dans 1 183 accidents de la circulation survenus durant la période du 17 au 23 mars 2019, à travers le territoire national, indique un bilan établi hier par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Laghouat avec six personnes décédées et 16 autres blessées suite à 12 accidents, note la même source. En outre, les secours de la Protection civile ont effectué 981 interventions pour procéder à l'extinction de 654 incendies urbains, industriels et autres.

Bilal L.

Tébessa

Sept bombes artisanales détruites

Sept bombes de confection artisanale, ont été détruites lundi, lors d'une opération de ratissage menée par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à Tébessa, indique, hier, le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de recherche et de ratissage menée à Tébessa (5^e Région militaire), un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 25 mars 2019, sept bombes de confection artisanale», précise la même source. Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP en coordination avec les services de la Sûreté nationale «a arrêté, à Tamanrasset (6^e RM), deux narcotrafiquants en leur possession 57,360 kg de kif traité», tandis que d'autres détachements et des éléments de la Gendarmerie nationale et des Douanes algériennes «ont intercepté six contrebandiers et saisi 26 420 paquets de cigarettes, 1 824 unités de feux d'artifice et 808 comprimés de psychotropes et ce, lors d'opérations distinctes à Ouargla, Biskra (4^e RM) et Tébessa (5^e RM)».

L. F.